



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

BILAN D'ACTIVITE 2016

ANNEE 4

DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DES COURS D'EAU 2013-2017



CONTACTS

Coordinateur gestion des milieux aquatiques :

Mathias ROUX

Tel : 06 82 09 77 57 Mail : siav19@orange.fr

SOMMAIRE

CHAPITRE 1. ENJEUX DE LA POLITIQUE DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE TERRITOIRE DU SIAV	1
I. Directive Cadre sur l'Eau	1
II. Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques	1
III. Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux	2
IV. Schéma Départemental de Gestion des Eaux :	3
V. Actions du Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau du S.I.A.V	3
CHAPITRE 2. ACTIVITE DE LA CELLULE OPERATIONNELLE RIVIERE (C.O.R) EN 2016	7
I. Travaux 2016 réalisés par l'équipe du syndicat	7
II. Travaux 2016 réalisés par entreprises : MAPA	13
III. Activités du coordinateur de gestion et du chargé de missions pour la gestion des milieux aquatiques	18
IV. Détail des actions du chargé de missions gestion des milieux aquatiques	21
CHAPITRE 3. BUDGET DES TRAVAUX RIVIERES 2016	38
I. TABLEAUX RECAPITULATIFS DES DEPENSES DE LA CELLULE OPERATIONNELLE	38
II. DETAIL DES DEPENSES DE LA CELLULE OPERATIONNELLE.	39
III. TABLEAUX RECAPITULATIFS DES DEPENSES DE LA CELLULE OPERATIONNELLE	43
IV. DETAIL DU COÛT DES TRAVAUX REALISES PAR LES ENTREPRISES	45

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Atterrissement rue du bac début 2016 noyée par un niveau moyen de la Corrèze.	15
Figure 2 : Atterrissement de la Guierle absence de végétation arbustive. Pas d'intervention à prévoir en 2017	15
Figure 3 : Atterrissement du pont de la Bouvie avant et après travaux 2016	15
Figure 4 : Atterrissement île du Roy après travaux 2016	16
Figure 5 : Atterrissement du Rey Neuf en cours de végétalisation intervention nécessaire en 2017 ou 2018	16
Figure 6: Photos d'abreuvoirs gravitaires.....	23
Figure 7 : Photos d'un passage busé et d'une passerelle béton.....	23
Figure 8 : Photos de descentes aménagées	23
Figure 9 : Carte de localisation des stations de mesures du plan étiage	34

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nature des actions menées par le SIAV.....	4
Tableau 2 : Nature des actions menées par le SIAV	5
Tableau 3 : Nature des actions menées par le SIAV	6
Tableau 4 : Détail des travaux sur la Corrèze en 2016	7
Tableau 5: Détail des travaux sur la Vézère en 2016.....	8
Tableau 6: Détail des travaux sur le Maumont en 2016	9
Tableau 7: Détail des travaux sur la Roanne en 2016.....	10
Tableau 8 : Détail des travaux sur la Lône en 2016	10
Tableau 9 : Détail des travaux sur la Loyre (affluent Vézère) en 2016.....	11
Tableau 10 : Détail des travaux 2016 réalisés par les entreprises.....	14
Tableau 11 : Aménagements réalisés sur le bassin versant du Maumont.....	21
Tableau 12 : Aménagements réalisés sur le bassin versant du Pont Lagorce	21
Tableau 13 : Aménagements réalisés sur le bassin versant du Bradascou	22
Tableau 14 : Aménagements restants à réalisés sur les bassins versants prioritaires	22
Tableau 15 : Avancement de la mise en défens des berges sur les cours d'eau diagnostiqués du bassin versant du Maumont.....	25
Tableau 16 : Avancement de la mise en défens des berges sur les petits affluents (non diagnostiqués) du bassin versant du Maumont	26
Tableau 17 : Avancement de la mise en défens des berges sur les cours d'eau diagnostiqués du bassin versant du Bradascou.....	27
Tableau 18 : Avancement de la mise en défens des berges sur les petits affluents (non diagnostiqués) du bassin versant du Bradascou	28
Tableau 19 : Avancement de la mise en défens des berges sur les cours d'eau diagnostiqués du bassin versant du Ruisseau de Pont Lagorce (amont du plan eau de Poncharal)	29
Tableau 20 : Avancement de la mise en défens des berges sur les petits affluents (non diagnostiqués) du bassin versant du Ruisseau de Pont Lagorce (amont du plan d'eau de Poncharal).....	29
Tableau 21 : Montant des fournitures MEDA	30
Tableau 22 : Débits caractéristiques estimés par EPIDOR.....	35
Tableau 23 : Débits estimés sur les stations de mesures.....	35

Tableau 24 : Synthèse des données thermiques relevées durant le plan étiage	37
Tableau 25 : Tableau récapitulatif des dépenses 2016 de la Cellule Opérationnelle Rivière du S.I.A.V	38
Tableau 26 : Détail des dépenses 2016 du coordinateur Gestion des milieux aquatiques.....	39
Tableau 27 : Détail des dépenses 2016 du Chargé de mission gestion des milieux aquatiques	40
Tableau 28 : Détail des dépenses 2016 de la régie	41
Tableau 29 : Détail des dépenses 2016 des frais de secrétariat	42
Tableau 30 : Coût des travaux (RH2) entretien des boisements de berge	43
Tableau 31: Coût des travaux (RH3) entretien ponctuel sur les affluents	43
Tableau 32: Coût des travaux (RH4) entretien des passes à poissons	44
Tableau 33 : Coût des travaux (RH5) Entretien des sites pour les pratiquants.....	44
Tableau 34 : Coût de l'activité MEDA.....	45
Tableau 35 : Coût de l'activité ZH	45
Tableau 36 : TRAVAUX RIVIERES 2016 REALISES PAR ENTREPRISES.....	46
Tableau 37 : Coût des travaux entretien des berges réalisés par entreprises dans le cadre de la consultation rivière 2016.....	47

CHAPITRE 1. ENJEUX DE LA POLITIQUE DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE TERRITOIRE DU SIAV

Les enjeux pris en compte sur le territoire du SIAV au cours du programme quinquennal doivent répondre aux attentes de la Directive Cadre sur l'Eau, de la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, du SDAGE ADOUR GARONNE et du Schéma Départemental du Département de la Corrèze.

I. DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil de l'Union Européenne du 23 octobre 2000 a un objectif général ambitieux : atteindre le bon état de toutes les masses d'eau, cours d'eau, lacs, eaux côtières, eaux souterraines d'ici à 2015. De manière plus détaillée, les principaux objectifs de la DCE sont les suivants :

- Gérer de façon durable les ressources en eau.
- Prévenir toute dégradation des écosystèmes aquatiques.
- Assurer l'approvisionnement suffisant en eau potable de bonne qualité.
- Réduire la pollution des eaux souterraines.
- Supprimer les rejets des substances dangereuses prioritaires.

II. LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA), promulguée le 30 décembre 2006, a donné les grandes orientations des programmes d'intervention 2007-2012 des Agences de l'Eau, qui sont les premiers programmes de mise en œuvre de la directive établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Ces grandes orientations sont :

- La restauration des milieux aquatiques.
- La réduction de la vulnérabilité à la sécheresse.
- La lutte contre les pollutions diffuses.
- La protection du littoral.
- La solidarité envers les communes rurales.

III. SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE GESTION DES EAUX

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Adour-Garonne est le document de planification qui a pour but de favoriser la gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'un grand bassin hydrographique. Il précise l'organisation et le rôle des acteurs, les modes de gestion et les dispositions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs qu'il fixe pour l'ensemble des milieux aquatiques dont le bon état des eaux. Il a été défini 6 orientations fondamentales pour le SDAGE 2010-2015, qui intègre les objectifs de la DCE et ceux spécifiques au bassin :

- Créer les conditions favorables à une bonne gouvernance,
- Réduire l'impact des activités sur les milieux aquatiques,
- Gérer durablement les eaux souterraines, préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides,
- Une eau de qualité pour assurer les activités et les usages,
- Maîtriser la gestion quantitative de l'eau dans la perspective du changement climatique,
- Privilégier une approche territoriale et placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire.

Par ailleurs le SDAGE identifie des enjeux et territoires sur lesquels l'action devra porter en priorité pour atteindre les objectifs.

Ces enjeux et territoires sont relatifs à plusieurs difficultés qu'il importe de résoudre (pollutions diffuses, poissons migrateurs, gestion quantitative...) ou à des actions de protection des milieux aquatiques (cours d'eau à forts enjeux environnementaux, hydroécotones à caractères montagneux, zones humides,...).

Les territoires concernés peuvent être des bassins versants, des cours d'eau ou portions de cours d'eau et des aquifères. Ils sont prioritaires pour une thématique donnée.

À l'intérieur de ces territoires, et notamment pour les pollutions diffuses, le SDAGE identifie des secteurs plus petits ciblés pour conduire des actions fortes. Le territoire du S.I.A.V est concerné par 3 territoires prioritaires :

- Vézère Maumont
- Corrèze aval
- Loyre

IV. SCHEMA DEPARTEMENTAL DE GESTION DES EAUX :

Le Schéma Départemental de gestion des cours d'eau du Conseil Général de la Corrèze reprend trois thématiques :

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel
- Améliorer et coordonner les usages
- Prévenir les risques d'inondations et protéger les berges.

V. ACTIONS DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DES COURS D'EAU DU S.I.A.V

Afin de répondre aux attentes réglementaires, le SIAV a révisé son Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau (P.P.G.C.E) déclaré d'intérêt général le 21 Août 2013 pour la période 2013-2017. (Arrêté préfectoral couvre la période du 21 août 2013 au 20 août 2018)

Dans le but d'atteindre le bon état des cours d'eau sur le territoire de gestion du SIAV, il est indispensable de mener 6 actions prioritaires sur les 12 sous bassins versants du territoire du SIAV.

Ces actions ont été validées en Comité de Pilotage le 06 novembre 2012 et par le comité Syndical du SIAV, le 01 décembre 2012. Elles sont dénommées comme ci-dessous :

- Les interventions sur le Réseau Hydrographique (RH)
- La mise en défens des berges et systèmes différenciés à l'abreuvement (MEDA)
- La Continuité Ecologique (CE)
- Les Animations de Réseaux (AR)
- Les Zones Humides (ZH)
- L'Acquisition Foncière (AF)

Elles sont détaillées par sous bassins versants dans les Tableau 1, Tableau 2 et Tableau 3 ci-dessous.

Tableau 1 : Nature des actions menées par le SIAV

Code	ACTIONS LIEES AUX OBJECTIFS	NATURE DES ACTIONS MENEES PAR LE SIAV	SOUS BASSINS VERSANTS PRIORITAIRES											
RH	LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE	Il s'agit là de l'activité historique du syndicat. Ces actions seront réalisées par la régie du SIAV ou par entreprises. Elles sont détaillées ci-dessous :	Bradascou	Vézère	Madrange	Brézou	Loyre	Corrèze	Roanne	Maumont	Couze	Lôgne	Tourmente	Auvézère
RH1	Restauration des berges.	Cette action concerne des travaux sur les boisements des berges des cours d'eau des communes venant d'adhérer au SIAV												
RH2	Entretien régulier annuel.	Cette action concerne des travaux sur la ripisylve des cours d'eau. Plus particulièrement les travaux concerneront l'évacuation des chablis, embâcles et flottants. Ils seront réalisés annuellement, sur certains cours d'eau, avec pour objectif de limiter les perturbations en cascade : limiter le risque inondation et l'érosion des berges, favoriser la continuité écologique et assurer la bonne pratique des activités liées au cours d'eau. Il répond au caractère d'urgence, qui rend nécessaire une intervention suite à des évènements climatiques, (coup de vent, crues, étiages sévères)												
RH3	Entretiens ponctuels sur les affluents	Cette action se traduit par un suivi de l'état des cours d'eau qui ne font pas l'objet de travaux annuels. Par retour d'expérience, la Cellule Opérationnelle Rivière du SIAV s'est rendue compte que sur certains cours d'eau (petits affluents et cours d'eau de tête de bassin versant) un suivi de l'état des cours d'eau est suffisant sur une programmation quinquennale. Elle se traduira ponctuellement par des opérations curatives limitées aux boisements de berges (enlèvement des chablis et embâcles) qui nuisent à l'état du milieu, notamment sur la continuité écologique, le colmatage du lit mineur et qui provoquent des perturbations en cascade (érosion des berges déstabilisation d'ouvrages, augmentation du risque inondation...).												
RH4	Dégrillage des passes à poissons.	Cette action se traduit par une intervention régulière (en moyenne un passage tous les quinze jours) sur les passes à poissons pour évacuer les flottants qui s'accumulent sur les grilles et limitent le débit dans ces ouvrages. Les passes à poissons concernées sont celles de la Corrèze (Claredent et Gare d'Aubazine sur Dampniat), de la Vézère (Escures de Mansac, bourg de Larche, La Mouthe sur Ussac, Garavet à Allasac) et la Loyre (Seuil du plan d'eau).												
RH5	Entretien des sites pour les pratiquants d'activités nautiques.	Cette action se traduit par l'entretien des haltes nautiques et des passes à canoë qui ont été aménagées par le SIAV												
RH6	Aménagement des berges	<p>Cette action concerne ponctuellement sur des parcelles publiques, des aménagements et de la revégétalisation des berges. Elle pourra être menée aussi sur des parcelles privées lorsque l'Intérêt Général ou des biens publics sont menacés. Plus particulièrement cette action comprend 3 volets.</p> <p>1^{er} volet curatif : Des travaux de d'aménagements des berges et de revégétalisation seront menés lorsque des érosions ont été observées et lorsque la ripisylve est absente.</p> <p>2^{ème} volet préventif : Des travaux de revégétalisation seront menés afin de stabiliser les berges et d'éviter d'engager des travaux d'aménagement des berges beaucoup plus lourds financièrement et pouvant impacter le milieu.</p> <p>3^{ème} volet ripisylve vieillissante et/ou inadaptée : Des travaux de revégétalisation seront réalisés lorsque la végétation est vieillissante et ou inadaptée. Ils seront réalisés suite à des travaux d'évacuation d'arbres sénescents et ou inadaptés, comme le Peuplier par exemple.</p>												

Tableau 2 : Nature des actions menées par le SIAV

CODE	ACTIONS LIEES AUX OBJECTIFS	NATURE DES ACTIONS MENEES PAR LE SIAV	SOUS BASSINS VERSANTS PRIORITAIRES																		
			Bradascou	Vézère	Madrangé	Brézou	Loyre	Corrèze	Roanne	Maumont	Couze	Lône	Tourmente	Auvézère							
MEDA	LA MISE EN DEFENS DES BERGES ET SYSTEMES DIFFERENCIES A L'ABREUUREMENT	Cette action concerne le diagnostic, l'accompagnement technique et la réalisation de travaux permettant aux propriétaires et exploitants de trouver des solutions à l'abreuvement des bovins, pour limiter l'impact sur le milieu (Dégradation des berges, déjections dans le lit des cours d'eau et infection des troupeaux). Elle est associée à la mise en défens des berges, afin de limiter le piétinement du bétail sur les berges et pour permettre la remise en place d'une ripisylve. Un conventionnement avec les propriétaires et ou exploitants précisera les modalités d'intervention du S.I.A.V, avec la participation financière et ou technique, du propriétaire ou de l'exploitant, ainsi que l'entretien des ouvrages réalisés. Ces actions seront menées prioritairement sur les sous bassins versants les plus impactés à partir de l'état des lieux réalisé précédemment, à savoir les sous bassins versants du Maumont, du Bradascou, de l'Auvézère et certains autres affluents de la Vézère.																			
CE	LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE	Cette action sera menée sur les ouvrages (seuils, ponts, passages busés...) qui limitent la continuité écologique et plus principalement sur les cours d'eau classés en liste 2 au titre de l'Article L.214-17 du Code de l'Environnement. Elle comprend le recensement, le porter à connaissance de la réglementation de ces ouvrages aux propriétaires qui en ont la gestion et qui devront engager les travaux. Ponctuellement, la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'appui technique pour la mise en conformité d'ouvrages publics (appartenant aux communes) pourra être réalisée par le S.I.A.V.																			
AR	LES ANIMATIONS DE RESEAUX	Ces actions seront réalisées par le(s) technicien(s) rivière du S.I.A.V. dans le cadre des missions d'animation du territoire. Elles sont détaillées ci-dessous :																			
AR1	Animation sur le risque inondation	Cette action comprend la sensibilisation des riverains et des élus sur le risque inondation. Elle se traduira par l'élaboration et/ou la mise à jour de PCS (Plan communal de Sauvegarde), de DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) ou lors de la révision des PLU (Plan local d'Urbanisme) et des cartes communales. De même elle permettra de sensibiliser les riverains sur l'espace de mobilité des cours d'eau. Pour terminer, il est à noter que le S.I.A.V participe (présence des élus) à la commission inondation sur le bassin Adour Garonne.																			
AR2	Animation sur le plan étiage	Cette action s'intégrera dans le réseau partenarial du suivi des étiages, mené par EPIDOR sur le bassin de la Dordogne. La C.O.R. du S.I.A.V se rapprochera de cet établissement pour connaître la procédure de signalement des phénomènes d'étiages qui peut être mise en place sur le territoire du S.I.A.V. Cette action devra permettre de recueillir des données pour cette structure.																			
AR3	Animation sur les activités anthropiques	Cette action est la principale activité de sensibilisation du technicien rivière, sur les milieux aquatiques. Cette action permettra de réaliser des diagnostics (recensement des rejets directs, dépôts sauvages, limiter les implantations d'ouvrages inadaptées, sensibiliser les exploitants sur les essences forestières adaptées aux milieux, ...), des documents de communication et de synthétiser des données qui seront portées à connaissances aux organismes concernés.																			
AR4	Engager une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides	Cette action sera menée en coopération avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, afin de sensibiliser les collectivités et leur permettre d'engager une démarche de réduction ou de suppression de l'utilisation des pesticides au sein de leurs services techniques. Porter à connaissance des moyens financiers disponibles, les mettre en relation avec les structures pouvant réaliser les études.																			
AR5	Animation sur les espèces patrimoniales	Cette action portera plus précisément sur deux espèces : Sonneur à ventre jaune et la Moule perlière (<i>Bombina variegata</i> et <i>Margaritifera margaritifera</i>). Elle consistera à diagnostiquer les sites où ces espèces sont présentes et à porter à connaissance ces données aux réseaux de suivi qui existent et interviennent sur la protection de ces espèces.																			

Tableau 3 : Nature des actions menées par le SIAV

CODE	ACTIONS LIEES AUX OBJECTIFS	NATURE DES ACTIONS MENEES PAR LE SIAV	SOUS BASSINS VERSANTS PRIORITAIRES																			
			Bradascou	Vézère	Madrange	Brézou	Loyre	Corrèze	Roanne	Maumont	Couze	Lôgne	Tourmente	Auvézère								
ZH	LES ZONES HUMIDES	Cette action doit permettre d'améliorer et de préserver l'état des zones humides sur le territoire du SIAV. Elle se décline en plusieurs opérations détaillées ci-dessous qui se situeront sur les zones à dominantes humides recensées par EPIDOR.																				
ZH1	Animation zones humides	Cette action permettra de sensibiliser les collectivités et les riverains en ce qui concerne les rôles épuratoires et d'effets tampons (Limitation du risque inondation et d'étiage) de ces zones humides. Le technicien interviendra notamment auprès des collectivités lors de la révision des PLU et des cartes communales.																				
ZH2	Diagnostic et réalisation de plan de gestion sur les zones humides	Cette action sera menée conjointement avec la CATZH (Cellule d'assistance technique de gestion des zones humides) du CEN LIMOUSIN. Elle est à destination des propriétaires et des exploitants de parcelles définies comme zones humides et qui souhaitent engager une gestion raisonnée de ces parcelles. Elle permettra d'établir un diagnostic de ces milieux, de mettre en place des plans de gestion différenciés de ces parcelles.																				
ZH3	Travaux sur les zones humides	Dans certains cas, cette opération sera l'étape suivante au plan de gestion. En effet, sur certaines parcelles, des travaux seront nécessaires pour permettre de maintenir une activité ou pour rendre ses fonctionnalités à la zone humide. Une réflexion devra porté avec les acteurs qui peuvent intervenir ces parcelles, à savoir le propriétaire, l'exploitant ou le bailleur, le CEN LIMOUSIN et le S.I.A.V. Une convention entre les partenaires concernées expliquera les obligations respectives. Par exemple la Maitrise d'ouvrage des travaux pourrait être portée par le SIAV, l'entretien de la zone par le propriétaire et /ou le bailleur et/ou l'exploitant selon les recommandations du plan de gestion élaboré par la CATZH du CEN LIMOUSIN.																				
AF	L'ACQUISITION FONCIERE	Cette action sera proposée sur des parcelles où une opportunité d'acquisition se présente à la collectivité. L'acquisition sera occasionnelle et uniquement dans l'objectif de protéger la qualité de l'espace rivière, les captages pour l'alimentation en eaux potables, ou afin de préserver la mobilité du lit mineur des cours d'eau et les champs d'expansion de crues stratégiques.																				

CHAPITRE 2. ACTIVITE DE LA CELLULE OPERATIONNELLE RIVIERE (C.O.R) EN 2016

I. TRAVAUX 2016 REALISES PAR L'EQUIPE DU SYNDICAT

A. TRAVAUX RH2 (ENTRETIEN PONCTUEL DES BOISEMENTS DE BERGES)

Ces travaux ont été réalisés sur les cours d'eau désignés ci-dessous. Ils concernent l'évacuation ponctuel de chablis et d'encombres sur les cours d'eau prioritaires du SIAV.

Au cours de l'année 2016, des travaux ont été réalisés sur les cours d'eau ci-dessous :

Il est à noter que les tableaux ci-dessous reprennent à minima les encombres et chablis évacués par les agents du S.I.A.V, car bien souvent entre le moment de la reconnaissance du terrain et la réalisation des travaux d'autres chablis et encombrants ont pu être observés et évacués.

En Annexe 4 du bilan vous retrouverez la fiche action « travaux rivières » que nous avons créés pour notre site internet et qui permettent d'expliquer ces actions.

- **Corrèze** : interventions mai, août, octobre et décembre 2016. Ces interventions ont été menées essentiellement sur le secteur urbain de la Corrèze. Interventions ponctuelles sur les ouvrages d'arts, la plaine des jeux des bouriottes, rue Paul Gauguin, parc de la Guierle, parc de l'île du Roi, parc du Prieur et plaine des jeux de Tujac, on notera aussi des interventions ponctuelles le long de la Corrèze sur les communes de DAMPNIAT et de MALEMORT suite aux coups de vent de février et juin 2016. De même ces interventions ne font pas apparaître les 2 ou 3 passages par an qui sont réalisés sur les ponts SNCF et communaux entre Gare d'Aubazine sur DAMPNIAT et MALEMORT.

Tableau 4 : Détail des travaux sur la Corrèze en 2016

ID	Code_ME	Type	Nombre	Nature	< 20	20 - 50	50 - 100	> 100	Espèce_1	Espèce_2	Espèce_3
CORRT2E1	FRFR324B	Encombre	10	Branches	7	1			Acacia		
CORRT2E2	FRFR324B	Encombre	1	Arbre entier	1				Acacia		
CORRT2E3	FRFR324B	Encombre		Arbre entier			1		Acacia		
CORRT2E4	FRFR324B	Encombre	1	Arbre entier			1		Acacia		
CORRT2E5	FRFR324B	Encombre	1				1		Tilleul		
CORRT2E6	FRFR324B	Encombre	1	Tronc				1	Chêne		
CORRT2E7	FRFR324B	Encombre	1	Tête	1				Acacia		
CORRT3E1	FRFR324A	Encombre	1	Arbre entier			1		Acacia		
CORRT3E2	FRFR324A	Encombre		Arbre entier				1	Saule		
CORRT3E3	FRFR324A	Encombre					1		Chêne		
CORRT3E	FRFR324A	Autre	1	Branches	1				Acacia	Saule	Peuplier

- **Vézère** : interventions sur toute l'année en fonction des aléas climatiques et des accès aux parcelles. Un suivi régulier du linéaire total de ce cours d'eau est réalisé chaque année par les agents du S.I.A.V. Ils interviennent soit avec le tracteur sur les secteurs accessibles soit avec le tronço-treuil dans les secteurs des gorges. Lorsque que l'accès est limité les agents interviennent avec Dominique LAURENT du Comité Régional de Canoë-kayak du Limousin.

Tableau 5: Détail des travaux sur la Vézère en 2016

ID	Code_ME	Type	Nombre	Nature	< 20	20 - 50	50 - 100	> 100	Espèce_1	Espèce_2
VEZET2E2	FRFR496A	Encombre	1	Arbre entier		1			Tilleul	
VEZET2E6	FRFR496A	Encombre	1	Arbre entier		1			Aulne	
VEZET1E8	FRFR496B	Encombre	1	Arbre entier		1			Chêne	
VEZET2E1	FRFR496A	Encombre	3	Arbre entier		3			Charme	Frêne
VEZET2E3	FRFR496A	Encombre	2	Arbre entier	2				Aulne	Saule
VEZET2E1	FRFR496A	Chablis	2	Arbre entier		2			Acacia	
VEZET1E1	FRFR496B	Encombre	9	Arbre entier		9			Saule	
VEZET1E2	FRFR496B	Encombre	1	Arbre entier		1			Chêne	
VEZET1E3	FRFR496B	Encombre	1			1			Chêne	
VEZET1E4	FRFR496B	Encombre	4	Arbre entier		4			Saule	
VEZET1E5	FRFR496B	Encombre	3	Arbre entier		3			Aulne	Saule
VEZET1E6	FRFR496B	Encombre	2	Arbre entier		2			Aulne	Frêne
VEZET1E7	FRFR496B	Encombre	1	Arbre entier			1		Chêne	
VEZET5E1	FRFR93	Encombre	1	Tête	1				Null	
VEZET5E2	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier		1			Peuplier	
VEZET5E3	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier		1			Charme	
VEZET5E4	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier		1			Chêne	
VEZET5E5	FRFR93	Encombre	2	Tronc		2			Peuplier	Aulne
VEZET5E6	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier		1			Chêne	
VEZET5E9	FRFR93	Encombre		Arbre entier			1		Chêne	
VEZET5E0	FRFR93	Chablis	1	Arbre entier			1		Chêne	
VEZET5E11	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier		1			Acacia	
VEZET5E12	FRFR93		4	Arbre entier		4			Acacia	
VEZET5E13	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier			1		Chêne	
VEZET5E14	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier		1			Acacia	
VEZET5E15	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier		1			Saule	
VEZET5E16	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier		1			Saule	
VEZET6E1A	FRFR93	Encombre	2	Arbre entier			2		Peuplier	Chêne
VEZET6E1	FRFR93	Chablis	1	Arbre entier		1			Chêne	
VEZET6E2	FRFR93	Encombre	1	Arbre entier		1			Peuplier	
VEZET6E3	FRFR93	Encombre	2	Arbre entier	1		1		Peuplier	
VEZET7E2	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier		1			Acacia	
VEZET7E3	FRFR904	Encombre	2			2			Acacia	Frêne
VEZET7E4	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier		1			Charme	
VEZET7E5	FRFR904	Encombre	5	Branches			5		Peuplier	
VEZET7E6	FRFR904	Encombre	5	Arbre entier		3	2		Peuplier	Saule
VEZET7E8	FRFR904	Encombre	3	Arbre entier		3			Acacia	
VEZET7E9	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier	1				Acacia	
VEZET7E10	FRFR904	Encombre	3	Arbre entier		3			Acacia	
VEZET7E11	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier			1		Peuplier	
VEZET7E12	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier		1			Acacia	
VEZET7E13	FRFR904	Encombre	4	Arbre entier		4			Acacia	
VEZET7E14	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier			1		Peuplier	
VEZET7E17	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier			1		Chêne	
VEZET7E18	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier		1			Saule	
VEZET7E19	FRFR904	Encombre	2	Arbre entier		2			Acacia	Peuplier
VEZET7E20	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier			1		Chêne	
VEZET7E21	FRFR904	Encombre	1	Arbre entier			1		Peuplier	
VEZET5E16A	FRFR93	Chablis	3	Arbre entier		2		1	Chêne	Accacia
VEZET5E10	FRFR93	Encombre	3	Arbre entier		2	1		Acacia	Peuplier
VEZET7E7	FRFR904	Encombre	10	Arbre entier		10			Acacia	Saule

- **Couze (affluent Corrèze)** : Il n'y a pas eu d'intervention en 2016 par la régie. En revanche une opération par traction animale a permis d'évacuer des chablis qui gisaient dans le barrage de la Couze. Voir travaux réalisés par entreprises dans le paragraphe suivant.

- **Maumont** : intervention en mars et août 2016. Ces travaux ont consisté à évacuer de nombreux chablis qui gisaient dans le lit mineur de ce cours d'eau. Intervention nécessaire pour limiter les inondations et limiter l'impact des érosions des berges sur cours d'eau très dynamique.

Tableau 6: Détail des travaux sur le Maumont en 2016

ID	Code ME	Type	Nombre	Nature	< 20	20 - 50	50 - 100	> 100	Espèce_1	Espèce_2	Espèce_3
MAUMT1E1	FRFR89	Chablis	1	Branches	1	0			Frêne		
MAUMT1E2	FRFR89	Chablis	1	Tronc	1				Autre		
MAUMT1E3	FRFR89	Chablis					2		Châtaignier		
MAUMT2E1	FRFR89	Encombe	2				2		Chêne		
MAUMT2E10	FRFR89	Chablis	1	Tronc	1						
MAUMT2E11	FRFR89	Chablis		Arbre entier			2		Frêne		
MAUMT2E12	FRFR89	Chablis	1	Arbre entier	1				Platane		
MAUMT2E13	FRFR89	Chablis	1	Arbre entier	1				Aulne		
MAUMT2E14	FRFR89	Encombe	2	Branches							
MAUMT2E15	FRFR89	Chablis	1	Arbre entier	1				Aulne		
MAUMT2E16	FRFR89	Chablis	2	Arbre entier	2				Charme		
MAUMT2E17	FRFR89	Encombe	1	Arbre entier	1				Frêne		
MAUMT2E18	FRFR89	Chablis		Arbre entier	1				Saule		
MAUMT2E2	FRFR89	Encombe	2	Arbre entier	2				Aulne		
MAUMT2E4	FRFR89	Chablis	1	Branches			2		Chêne		
MAUMT2E4B	FRFR89	Encombe	3	Arbre entier			3		Chêne	Charme	Chêne
MAUMT2E5	FRFR89	Autre									
MAUMT2E5	FRFR89	Encombe	1	Arbre entier		1			Autre	Charme	
MAUMT2E6	FRFR89	Chablis	1			1			Aulne		
MAUMT2E6	FRFR89		2	Arbre entier		1	1		Chêne	Aulne	
MAUMT2E7	FRFR89	Chablis	3	Arbre entier		3			Charme	Chêne	
MAUMT2E8	FRFR89	Autre	1	Arbre entier		1			Chêne		
MAUMT2E9	FRFR89	Chablis			1				Aulne		
MAUMT3E1	FRFR89	Chablis		Arbre entier		1			Null		
MAUMT3E1	FRFR89	Encombe	3	Arbre entier			3		Frêne	Charme	
MAUMT3E10	FRFR89	Encombe	1	Arbre entier		1			Acacia		
MAUMT3E11	FRFR89	Encombe	1	Arbre entier		1			Acacia		
MAUMT3E19	FRFR89	Chablis	1	Arbre entier	1				Acacia		
MAUMT3E2	FRFR89	Chablis		Branches	2						
MAUMT3E2	FRFR89	Encombe	4	Arbre entier		4			Charme	Frêne	Frêne
MAUMT3E20	FRFR89	Chablis	1	Arbre entier		1			Saule		
MAUMT3E21	FRFR89	Chablis	1	Arbre entier	1				Aulne		
MAUMT3E22	FRFR89	Chablis	1	Arbre entier			1		Charme		
MAUMT3E23	FRFR89	Chablis	1	Arbre entier	1				Acacia		
MAUMT3E24	FRFR89	Chablis		Tronc		1					
MAUMT3E3	FRFR89	Encombe	1	Arbre entier		1			Chêne		
MAUMT3E5	FRFR89	Encombe	1	Arbre entier	1				Acacia		
MAUMT3E7	FRFR89		1	Arbre entier		1			Aulne		
MAUMT3E8	FRFR89	Encombe	3	Arbre entier	3				Saule		
MAUMT3E9	FRFR89	Encombe	2	Branches							

- **Clan** : Quelques interventions réalisées en 2016 suite à l'orage du 24 juin 2016. Evacuations d'arbres aval et amont du pont du Gaucher et dans des parcelles situées en aval. Opération menée lors des installations MEDA chez Monsieur MIGOT. Un suivi complet de ce cours d'eau sera réalisé en 2017.

- **Couze (affluent Vézère)** : Pas d'intervention en 2016.

- **Roanne** : intervention en avril 2016, suite à la mini tornade du 14 février 2016. Ces travaux ont consisté à évacuer les chablis qui gisaient dans le lit mineur de ce cours d'eau pour limiter les érosions des berges et assurer la libre circulation de l'eau au niveau des ouvrages d'arts et le long des talus de soutènement de la RD 14.

Tableau 7: Détail des travaux sur la Roanne en 2016

ID	Code_ME	Type	Nombre	Nature	< 20	20 - 50	50 - 100	> 100	Espèce_1
ROANT1E01	FRFR88	Chablis	30	Arbre entier	10	20			Charme
ROANT1E02	FRFR88	Chablis	1	Arbre entier		1			Charme

- **Lône** : Intervention en mars et avril 2016. La nature des berges de la Lône (sablo-limoneuse) favorise la chute de nombreux arbres suite aux pluies hivernales. Les travaux ont consisté à évacuer les chablis qui gisaient dans le lit de ce cours d'eau.

Tableau 8 : Détail des travaux sur la Lône en 2016

ID	Code_ME	Type	Nombre	Nature	< 20	20 - 50	50 - 100	Espèce_1	Espèce_2
LOGNT5E10	FRFR524	Encombre	2	Arbre entier		2		Frêne	Frêne
LOGNT5E11	FRFR524	Encombre	7	Arbre entier	7	1		Charme	Peuplier
LOGNT5E12	FRFR524	Encombre	2						
LOGNT5E14	FRFR524	Encombre	2	Arbre entier	1	1		Acacia	
LOGNT5E15	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier		1		Saule	
LOGNT5E16	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier		1		Acacia	
LOGNT5E17	FRFR524	Encombre	3		3			Aulne	
LOGNT5E18	FRFR524	Encombre	1	Tronc		1			
LOGNT5E19	FRFR524	Encombre	1	Tronc		1		Aulne	
LOGNT4E11	FRFR524	Encombre	2	Arbre entier	2			Frêne	
LOGNT4E12	FRFR524	Encombre	2	Arbre entier	1	1		Charme	Frêne
LOGNT4E13	FRFR524	Encombre	6	Arbre entier	3	3		Acacia	
LOGNT4E13A	FRFR524	Encombre	2	Branches	2			Aulne	
LOGNT5E1	FRFR524			Branches					
LOGNT5E2	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier		1		Frêne	
LOGNT3E28	FRFR524	Chablis	1	Arbre entier			1	Chêne	
LOGNT3E29	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier	1			Chêne	
LOGNT4E1	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier	1			Frêne	
LOGNT4E2	FRFR524	Encombre	2	Arbre entier		2		Frêne	Résineux
LOGNT4E3	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier		1		Frêne	
LOGNT4E4	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier	1			Charme	
LOGNT4E6	FRFR524	Encombre	2	Arbre entier	2			Aulne	Accacia
LOGNT4E7	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier	1			Frêne	
LOGNT4E8	FRFR524	Encombre	5	Arbre entier	4	1		Acacia	Frêne
LOGNT4E9	FRFR524	Encombre	1			1		Charme	
LOGNT4E10	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier	1			Charme	
LOGNT5E3	FRFR524	Encombre	1			1		Frêne	
LOGNT5E4	FRFR524	Encombre	2	Arbre entier		2		Frêne	Résineux
LOGNT5E5	FRFR524	Encombre	2	Arbre entier		2		Acacia	
LOGNT5E6	FRFR524	Encombre	4	Arbre entier	2	2		Acacia	Charme
LOGNT5E7	FRFR524	Encombre	5	Arbre entier	3	2		Acacia	Noisetier
LOGNT5E8	FRFR524	Encombre	1	Arbre entier		1		Acacia	
LOGNT5E9	FRFR524	Encombre	2	Arbre entier	1	1		Acacia	
LOGNT5E13	FRFR524	Encombre	3			3		Frêne	

- **Loyre (affluent Corrèze)** : Pas d'intervention en 2016 sur ce cours d'eau.
- **Loyre (affluent Vézère)** : intervention en janvier, avril, mai et décembre 2016. Ces travaux ont consisté à évacuer les chablis qui gisaient dans le lit mineur de ce cours d'eau pour limiter les érosions des berges. La dynamique et la nature des berges sur cette plaine alluviale font que régulièrement des arbres sont déstabilisés et tombent dans le lit de ce cours d'eau. La présence des bourgs des communes d'OBJAT et VARETZ, fait que le SIAV intervient régulièrement pour limiter le risque inondation.

Tableau 9 : Détail des travaux sur la Loyre (affluent Vézère) en 2016

ID	Code_ME	Type	Nombre	Nature	< 20	20 - 50	50 - 100	> 100	Espèce_1	Espèce_2
LOYVT6E1	FRFR90	Encombre	2	Arbre entier	1	1			Acacia	
LOYVT6E2	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier		1			Chêne	
LOYVT6E4	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier			1		Acacia	
LOYVT6E10	FRFR90	Encombre	2	Arbre entier	2				Peuplier	
LOYVT6E11	FRFR90	Encombre	2	Arbre entier		1	1		Chêne	
LOYVT6E14	FRFR90	Encombre	2	Arbre entier		2			Aulne	
LOYVT6E15	FRFR90	Encombre	4	Arbre entier	3	1			Frêne	
LOYVT6E16	FRFR90	Encombre	2	Arbre entier			2		Chêne	
LOYVT6E18	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier				1	Chêne	
LOYVT6E19	FRFR90	Encombre	2	Arbre entier		2			Peuplier	
LOYVT4E1	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier		1			Chêne	
LOYVT5E1	FRFR90	Encombre	1	Branches	1				Acacia	
LOYVT5E2	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier		1			Frêne	
LOYVT5E3	FRFR90	Encombre	1	Branches	1				Acacia	
LOYVT5E4	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier		1			Chêne	
LOYVT5E5	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier		1			Frêne	
LOYVT5E6	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier	1				Charme	
LOYVT5E7	FRFR90	Encombre	4	Arbre entier	2	2			Chêne	Aulne
LOYVT5E8	FRFR90	Encombre	2	Tronc		2			Peuplier	
LOYVT6E1A	FRFR90	Encombre	3	Arbre entier		3			Saule	
LOYVT6E1C	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier		1			Saule	
LOYVT5E7A	FRFR90	Encombre	1	Arbre entier		1			Chêne	
LOYVT6E14A	FRFR90	Chablis	1	Arbre entier				1	Chêne	

- **Bradascou** : intervention en décembre 2015 et janvier 2016. Ces travaux ont consisté à évacuer les chablis qui gisaient dans le lit mineur de ce cours d'eau du pont de la Peytourie en amont à la confluence avec la Vézère à l'aval, pour limiter les érosions des berges et favoriser l'écoulement.

B. TRAVAUX RH3 (ENTRETIEN PONCTUEL SUR AFFLUENTS)

Ces interventions consistent à intervenir ponctuellement sur les affluents des cours d'eau non traités en RH 2, afin de limiter les perturbations en cascade, (ensablement, érosion des berges, obstruction des ouvrages d'art). Cette action permet aussi d'avoir un suivi de l'évolution de la ripisylve sur les cours d'eau de tête de bassin qui ont été restaurées lors des précédents programmes.

En 2016, les agents sont intervenus sur le ruisseau de la Besse, le ruisseau du Planchetorte, le ruisseau du Rieux Tort et le Brézou.

Les interventions qui sont menées chaque année sur ces cours d'eau répondent aux enjeux :

- Valorisation des usages et des activités anthropiques sur ces tronçons.
- Limitation du risque inondation
- Favoriser la sécurité des ouvrages d'arts.

C. TRAVAUX RH4 (DEGRILLAGE DES PASSES A POISSONS)

Ces interventions concernent l'évacuation des flottants qui colmatent les grilles des passes à poissons du territoire du S.I.A.V. sur les cours d'eau suivants :

- **Vézère** : seuil des Escures sur MANSAC, seuil de la Mouthe sur USSAC et seuil de Garavet sur ALLASSAC.
- **Loyre** : seuil du plan d'eau sur OBJAT.

D. TRAVAUX RH5 (ENTRETIEN DES SITES POUR LES PRATIQUANTS)

Ces interventions consistent à débroussailler, tondre et tailler les haies des haltes nautiques et les passes à canoës installées en 2005. Elles permettent aussi l'entretien des plantations réalisées en 2013 sur la commune de SAINT PANTALEON DE LARCHE, l'évacuation des flottants qui se bloquent à l'amont des passes ainsi que le remplacement des ralentisseurs thermoformés sur les seuils.

Ces travaux concernent aussi les travaux de débardage des arbres qui tombent régulièrement sur la voie verte de l'Agglomération de BRIVE. Deux passages ont été réalisés en 2016, représentant une semaine d'intervention.

En 2016, étant donné les conditions climatiques (été sec) 1 semaine d'intervention a été nécessaires pour réaliser ces activités entre avril et octobre.

F. TRAVAUX MEDA (LA MISE EN DEFENS DES BERGES ET SYSTEMES DIFFERENCIES A L'ABREUUREMENT)

Le programme de cette activité est détaillé au chapitre V-D du présent bilan d'activité.

G. LA GESTION DES ZONES HUMIDES

En 2016 les agents du S.I.A.V sont intervenus sur la gravière de l'A.A.P.P.M.M.A. du Roseau Gaillard. Ils ont participé à la réalisation des pêches électriques, à la gestion des niveaux d'eau par l'installation des palplanches.

II. TRAVAUX 2016 REALISES PAR ENTREPRISES : MAPA

A. TRAVAUX CE (CONTINUITÉ ECOLOGIQUE)

LOT N1 : mise en place de dalots sur le ruisseau de Brune commune de Salon La Tour : Initialement c'est travaux devaient avoir lieu au cours de l'été 2015. Cependant au moment de réaliser la déclaration de travaux au titre du Code de l'Environnement et de la recherche du propriétaire de la parcelle amont du projet pour obtenir l'autorisation de passer sur ses parcelles, il s'est avéré que ce propriétaire qui venait juste d'acquérir cette parcelle, nous a fait part de sa volonté de remettre en eau l'ancien plan d'eau, mettant en suspend notre projet de réhabilitation de passage. Un courrier lui a été envoyé le 29 août 2016 pour connaître l'évolution de son projet et en lui indiquant que nos travaux devaient être réalisés au plus tard en juin 2017 (date limite pour les arrêtés de subventions). A ce jour nous n'avons toujours pas de nouvelles de ce propriétaire. Il semble donc fort probable que ce projet soit abandonné par le S.I.A.V au cours de l'année 2017.

Montant des travaux **17 031.36 € HT**

B. TRAVAUX RH2 (ENTRETIEN DES BOISEMENTS DE BERGES ET SCARIFICATION DES ATTERISSEMENTS)

LOT N°1 réalisé par traction animale : Après déclaration infructueuse lors du MAPA, une consultation d'entreprises à été retenue en juin 2016 concernant les travaux d'entretien des boisements de berges par traction animale sur les cours d'eau détaillées ci-dessous. Le tableau 10 reprend par cours d'eau les encombrants évacués par l'entreprise FORET qui est intervenue avec un débardeur à cheval M. Nicolas BERNARD.

Le montant des travaux pour ces travaux a été de : **13 660.80 € TTC**

Entretien des boisements de berges par traction animale et/ou manuel

- SITE N°1** : Le ruisseau des Forges
- SITE N°2** : Le Bradascou
- SITE N°3** : Le Brézou
- SITE N°4** : Le barrage de la Couze (affluent Corrèze)
- SITE N°5** : La Corrèze

Tableau 10 : Détail des travaux 2016 réalisés par les entreprises

ID	Code ME	Cours d'eau	Type	Nb	Nature	< 20	20-50	50-100	>100	Espèce1	Espèce2	Espèce3
BRADT5E19	FRFR512	le bradascou	Chablis	1	Arbre entier	1				Autre		
BRADT5E20	FRFR512	le bradascou	Chablis	1	Arbre entier		1			Frêne		
BRADT6E10	FRFR512	le bradascou	Chablis	1	Arbre entier		1			Saule		
BRADT6E4	FRFR512	le bradascou	Chablis	1	Arbre entier		1			Saule		
BRADT6E4	FRFR512	le bradascou	Chablis	1	Arbre entier		1			Saule		
BRADT6E5	FRFR512	le bradascou	Chablis	2	Arbre entier	1	1			Saule		
BRADT6E6	FRFR512	le bradascou	Chablis	1	Arbre entier			1		Chêne		
BRADT6E6	FRFR512	le bradascou	Chablis	1	Arbre entier			1		Chêne		
BRADT6E8	FRFR512	le bradascou	Chablis	1	Arbre entier		1			Aulne		
BRADT6E9	FRFR512	le bradascou	Chablis	5	Arbre entier	1	4			Aulne		
BREZT4E1	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	1	Arbre entier	1				Charme		
BREZT4E10	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	1	Arbre entier		1			Charme		
BREZT4E11	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	2	Arbre entier		2			Chêne	Tilleul	
BREZT4E12	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	1	Arbre entier		1			Charme		
BREZT4E13	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	5	Arbre entier		5			Charme		
BREZT4E14	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	1			1			Chêne		
BREZT4E15	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	5	Arbre entier		5			Tilleul		
BREZT4E2	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	5	Arbre entier	3	2			Charme		
BREZT4E3	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	1	Tronc		1			Chêne		
BREZT4E4	FRFR496A_2	le brézou	Chablis	4	Branches	4				Chêne	Aulne	Peuplier
BREZT4E5	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	2	Arbre entier	1	1			Aulne		
BREZT4E6	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	2	Arbre entier	1	1			Charme		
BREZT4E7	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	2	Arbre entier	1	1			Acacia		
BREZT4E8	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	1	Arbre entier		1			Chêne		
BREZT4E9	FRFR496A_2	le brézou	Encombre	3	Arbre entier	2	1			Aulne	Noisetier	
CORRT1E1	FRFR324B	la corréze	Encombre	5		4	1			Acacia	Aulne	Frêne
CORRT1E2	FRFR324B	la corréze	Encombre	2		2				Aulne		
CORRT1E3	FRFR324B	la corréze	Encombre	2		2				Tilleul		
CORRT1E4	FRFR324B	la corréze	Encombre	1			1			Châtaignier		
CORRT1E5	FRFR324B	la corréze	Encombre	3	Tête	2				Aulne		
CORRT1E6	FRFR324B	la corréze	Encombre	2	Arbre entier		1	1		Frêne		
CORRT1E7	FRFR324B	la corréze	Encombre	2	Arbre entier		1	1				
CORRT1E8	FRFR324B	la corréze	Encombre		Arbre entier	1				Frêne		
CORRT1E9	FRFR324B	la corréze	Encombre	1	Arbre entier		1			Frêne		
COUCT1E1	FRFR324B_1	la couze corréze	Chablis	4	Arbre entier		5	1	1	Chêne	Frêne	Charme
COUCT1E2	FRFR324B_1	la couze corréze	Chablis	2	Arbre entier	10	1			Chêne		
COUCT1E3	FRFR324B_1	la couze corréze	Chablis	1	Arbre entier	1				Acacia		
COUCT1E4	FRFR324B_1	la couze corréze	Chablis	1	Arbre entier	1				Tilleul		
COUCT1E5	FRFR324B_1	la couze corréze	Chablis	6	Arbre entier		6			Châtaignier	Frêne	Charme
COUCT1E6	FRFR324B_1	la couze corréze	Chablis	2	Branches	2				Châtaignier		
COUCT1E7	FRFR324B_1	la couze corréze	Chablis	2	Arbre entier		2			Chêne		
COUCT1E8	FRFR324B_1	la couze corréze	Chablis	1	Arbre entier		1			Chêne		
FORGT5E1	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Arbre entier	1				Chêne		
FORGT5E10	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Arbre entier		1			Chêne		
FORGT5E11	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	4	Arbre entier	2	1	1		Charme	Saule	Chêne
FORGT5E12	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Arbre entier		1			Acacia		
FORGT5E13	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Arbre entier			1		Chêne		
FORGT5E14	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Arbre entier		1			Charme		
FORGT5E15	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Arbre entier		1			Aulne		
FORGT5E16	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	2	Arbre entier	2				Aulne	Aulne	
FORGT5E2	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Tronc	1				Aulne		
FORGT5E3	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	3	Tronc	3				Aulne	Accacia	Accacia
FORGT5E4	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	2	Tronc	2				Aulne	Chêne	
FORGT5E5	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Tronc		1			Chêne		
FORGT5E6	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	2	Arbre entier	2				Acacia	Chêne	
FORGT5E7	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	2	Tête	2				Acacia	Accacia	
FORGT5E8	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Tête	1				Chêne		
FORGT5E9	FRFR512_2	ruisseau des forges	Chablis	1	Arbre entier		1			Charme		

LOT N°2 réalisé par des engins Travaux publics : Dans le cadre du MAPA TRAVAUX RIVIERES 2016, le lot n°2 a été consacré à la scarification des atterrissements du pont de la Bouvie et de l'île du Roy, ainsi qu'à l'évacuation d'un mur effondré sur le ruisseau du Planchetorte.

Montant de l'opération : 4 500 € HT soit **5 400 € TTC**



**Figure 1 : Atterrissement rue du bac début 2016
noyée par un niveau moyen de la Corrèze.**



**Figure 2 : Atterrissement de la Guierle absence de végétation
arborescente. Pas d'intervention à prévoir en 2017**



Figure 3 : Atterrissement du pont de la Bouvie avant et après travaux 2016



**Figure 4 : Atterrissement île du Roy après travaux
2016**



**Figure 5 : Atterrissement du Rey Neuf en cours de
végétalisation intervention nécessaire en 2017 ou 2018**

C. TRAVAUX RH6 (AMENAGEMENT DES BERGES)

Dans le cadre du MAPA TRAVAUX RIVIERES 2016, des travaux d'aménagements des berges de la Couze (affluent de la Vézère) de la Loyre (affluent Vézère) et de la Lône ont été confiés à des entreprises sous la forme d'une tranche conditionnelle répartie en 3 lots comme détaillé ci-dessous :

- MAPA TRAVAUX RIVIERES 2016 LOT N°3 : Aménagement des berges de la Couze, affluent de la Vézère.

Travaux réalisés à partir du 15 juin 2016 au 23 juin 2016. Les travaux ont consisté à la protection des berges de la Couze le long du stade de Larche.



- MAPA TRAVAUX RIVIERES 2016 LOT N°4 : Aménagement des berges de la Loyre, affluent de la Vézère.

Travaux réalisés à partir du 15 juin 2016 au 23 juin 2016. Les travaux ont consisté à la protection des berges de la Loyre le long de la route communale sur la commune de SAINT-VIANCE.



- MAPA TRAVAUX RIVIERES 2016 LOT N°5 : Aménagement des berges de la Lône sur la commune de CUBLAC

Travaux réalisés du 03 avril au 10 avril 2017. Les travaux ont consisté à renforcer la berge au droit d'une pompe de relevage afin de pérenniser son fonctionnement.



III. ACTIVITES DU COORDINATEUR DE GESTION ET DU CHARGE DE MISSIONS POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Dans les tableaux présentés ci-dessous on notera des différences entre le prévisionnel du temps des activités et le temps qui a été nécessaire pour réaliser chaque activité.

- En ce qui concerne le coordinateur de gestion des milieux aquatiques, on remarquera que ses activités suivi de l'état des cours d'eau et accompagnement des travaux annuels ont été chronophages au dépend des autres activités, notamment en ce qui concerne l'actualisation des programmes d'intervention, le suivi des cours d'eau, l'élaboration des dossiers techniques et des marchés publics et l'appui technique à la réalisation des chantiers.
- En ce qui concerne le chargé de missions de gestion des milieux aquatiques, on remarquera que ses activités protection rapprochée des cours d'eau et accompagnement des travaux ont été chronophages. Cela s'explique par la mise en place du programme MEDA qui a nécessité de nombreux déplacements sur le terrain pour les prises de contact avec les propriétaires, pour définir les impacts, proposer des solutions adaptées, les budgétiser et élaborer les documents techniques, réglementaires et les conventions. De même il a fallu assurer un appui technique à la réalisation des chantiers MEDA.

A. SUIVI DE L'ETAT DES COURS D'EAU

En 2016, cet activité a été menée par le coordinateur de gestion des milieux aquatiques et le chargé de missions de gestion des milieux aquatiques et elle a consisté à :

- L'actualisation annuelle du programme de travaux et les propositions d'interventions sur le territoire du SIAV pour l'année 2016.
- Diagnostiquer les masses d'eau définies comme prioritaires par l'Agence de l'Eau par rapport à l'enjeu hydromorphologique sur le Pian (FRFR324A_1), la Couze (FRFR324B_1), la Vézère (FRFR496A) et la Corrèze (FRFR324B).
- Assurer le relevé du plan étiage réalisés sur les 6 stations. Action menée en collaboration avec EPIDOR et détaillée au paragraphe V-B.
- Actualiser le S.I.G à partir des diagnostics terrain (caractéristiques bassin versant, territoire du SIAV, cours d'eau, tronçons, ouvrages, piétinements, zones potentiellement humides,...).

Coordinateur de gestion des milieux aquatiques : 80 jours (36 % activité)	Chargé de mission gestion des milieux aquatiques : 58 jours (26 % activité)
---	---

B. ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX ANNUELS

Activité principale du coordinateur de gestion des milieux aquatiques et activité tertiaire du Chargé de missions des milieux aquatiques. Elle a consisté à :

- Elaborer et renseigner les documents techniques, administratifs, financiers et réglementaire nécessaire à la réalisation du programme des travaux réalisés par les agents du SIAV et les entreprises. Elle comprend l'élaboration des marchés publics, les documents nécessaires aux consultations pour les fournitures, les courriers aux propriétaires, exploitants et mairies concernées, les différentes déclarations de travaux au titre de du code de l'environnement.
- Apporter un appui technique à la réalisation des travaux, à l'encadrement, au suivi et à la réception des chantiers. Notamment en ce qui concerne les travaux MEDA et travaux entretien des boisements de berges lorsqu'il a fallu les réaliser en même temps et afin de doubler les équipes.

En 2016 cette activité a nécessité :

Coordinateur gestion des milieux aquatiques : 105 jours (48 % activité)	Chargé de mission gestion des milieux aquatiques : 53 jours (24 % activité)
---	---

C. PROTECTION RAPPROCHEE DES COURS D'EAU

Elle correspond à l'activité principale du chargé de mission des milieux aquatiques. Elle a consisté à :

- Identifier les impacts liés aux usages sur les cours d'eau et la sensibilisation des riverains.
- Informer les propriétaires concernés.
- Élaborer un état des travaux et des solutions à engager en concertation avec les exploitants (visite des exploitations et des sites à aménager).
- Élaborer un budget prévisionnel des travaux à réaliser.

En 2016 cette activité a nécessité :

Coordinateur gestion des milieux aquatiques : 10 jours (5 % activité)	Chargé de mission gestion des milieux aquatiques : 82 jours (37 % activité)
---	---

D. GESTION DES ZONES HUMIDES

Cette activité est le plus souvent en lien avec les autres activités. En 2016 cette activité a consisté à identifier les zones concernées. Etant donné que le SIAV attend d'exercer la compétence GAMAPI pour acquérir des terrains ou gérer des zones humides. Le chargé de missions et le coordinateur de gestion des milieux aquatiques sont en liens avec la CATZH du CEN Limousin pour ses missions :

Coordinateur gestion des milieux aquatiques : 5 jours (2 % activité)	Chargé de mission gestion des milieux aquatiques : 4 jours (2 % activité)
--	---

E. ANIMATIONS DE RESEAUX

Cette activité a consisté à :

- Participer aux réunions et manifestations des partenaires techniques. (Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil Général de la Corrèze, DDT Corrèze, EPIDOR, CEN LIMOUSIN, Fédération de Pêche de la Corrèze).
- Intervenir auprès des écoles. En 2016 intervention LEGTPA Henri BASSALER de Brive VOUTEZAC pour des classes de BTSA Aménagement Paysager en ce qui concerne le logiciel SIG et l'application métier eau mis en place au SIAV permettant de réaliser les diagnostics et de mettre à jour les travaux.
- Participer aux comités syndicaux organisés par le S.I.A.V, afin de présenter les travaux engagés et les actions menées par la C.O.R.
- Le chargé de missions de gestion des milieux aquatiques a participé à une formation de préparation de concours de la fonction publique territoriale.

En 2016 cette activité a nécessité :

Coordinateur gestion des milieux aquatiques : 20 jours (9 % activité)	Chargé de mission gestion des milieux aquatiques : 23 jours (11 % activité)
---	---

IV. DETAIL DES ACTIONS DU CHARGE DE MISSIONS GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

A. PROGRAMME MEDA : PHASE TRAVAUX

1. SYSTEMES D'ABREUUREMENT DIFFERENCIES ET TRAVERSEES DE COURS D'EAU

Le Tableau 11 synthétise l'ensemble des aménagements réalisés par la régie du SIAV afin d'améliorer l'abreuvement des bovins et la traversée des cours d'eau sur le bassin versant du Maumont.

Tableau 11 : Aménagements réalisés sur le bassin versant du Maumont

Aménagements réalisés par masses d'eau sur le bassin versant du Maumont						
	FRFR522	FRFR522_2	FRFR89	FRFR89_1	FRFR492_1	TOTAL
	Le Clan (la Chapelle) de sa source au confluent du Maumont Blanc	Ruisseau de l'Etang Grélé	Le Maumont Blanc du confluent du Chauvignac au confluent de la Corrèze	Le Maumont Noir	Ruisseau de Chauvignac	
Abreuvoirs gravitaires	13	2	3	7	2	27
Descentes aménagées	4	1	0	0	2	7
Descentes aménagées / gués	1	0	0	0	0	1
Passages à gué	0	0	0	0	0	0
Passages busés	7	0	0	1	2	10
Passerelle	1	0	0	0	0	1

Le Tableau 12 synthétise l'ensemble des aménagements réalisés par la régie du SIAV afin d'améliorer l'abreuvement des bovins et la traversée des cours d'eau sur le bassin versant du Ruisseau de Pont Lagorce (amont du lac de Poncharal).

Tableau 12 : Aménagements réalisés sur le bassin versant du Pont Lagorce

Aménagements réalisés par masses d'eau versant du Ruisseau de Pont Lagorce (amont du Lac Poncharal)	
Aménagement	FRFR496A_2
Abreuvoirs gravitaires	7
Descentes aménagées	3
Descentes aménagées / gués	2
Pompes à nez	0
Passages à gué	0
Passages busés	4
Passerelle	0

Le Tableau 13 synthétise l'ensemble des aménagements réalisés par la régie du SIAV afin d'améliorer l'abreuvement des bovins et la traversée des cours d'eau sur le bassin versant du Bradascou.

Tableau 13 : Aménagements réalisés sur le bassin versant du Bradascou

Aménagements réalisés par masses d'eau sur le bassin versant du Bradascou						
Aménagement	FRFR512	FRFR513	FRFR512 _2	FRFR513 _2	FRFR512 _1	TOTAL
	Le Bradascou du confluent du Ganaveix au confluent de la Vézère	Le Bradascou de sa source au confluent du Ganaveix (inclus)	Ruisseau des Forges	Le Ganaveix	[Toponyme inconnu] P3161080 (Ruisseau du Claud)	
Abreuvoirs gravitaires	3	0	3	0	0	6
Descentes aménagées	0	0	3	0	0	3
Descentes aménagées / gués	0	0	0	0	0	0
Pompes à nez	1	0	1	0	0	2
Passages à gué	0	0	0	0	0	0
Passages busés	3	0	3	0	0	6
Passerelle	0	0	0	0	0	0

Le Tableau synthétise le reliquat des travaux d'amélioration de l'abreuvement des bovins et de la traversée des cours d'eau à réaliser en 2017.

Tableau 14 : Aménagements restants à réalisés sur les bassins versants prioritaires

Aménagements par masses d'eau restants à réaliser						
	FRFR89_1	FRFR512	FRFR513	FRFR512 2_2	FRFR513 13_2	TOTAL
	Le Maumont Noir	Le Bradascou du confluent du Ganaveix au confluent de la Vézère	Le Bradascou de sa source au confluent du Ganaveix (inclus)	Ruisseau des Forges	Le Ganaveix	
Abreuvoirs gravitaires	2		1	1	1	5
Descentes aménagées		2	1	1		4
Descentes aménagées / gués			2	2		4
Passages à gué						0
Passages busés	1			1	3	5
Passerelle			1			1

Voici quelques photos des aménagements réalisés (Figure 6, Figure 8 et Figure 7).



Figure 6: Photos d'abreuvoirs gravitaires



Figure 7 : Photos d'un passage busé et d'une passerelle béton



Figure 8 : Photos de descentes aménagées

2. MISE EN DEFENS DES BERGES

Les exploitants ont jusqu'à **1 an** après la signature de la convention pour mettre en place les clôtures lorsque les travaux ont été réalisés par le SIAV.

a. Aide à la compréhension des tableaux synthétisant l'avancement de la mise en défens des berges

Linéaire de cours d'eau : linéaire en mètre calculé à partir de la BD TOPO des cours d'eau diagnostiqués par le SIAV. Ces cours d'eau ont été parcourus dans leur totalité et plusieurs données ont été relevées (berges non clôturées, à clôturer, piétinements,...).

Linéaire de berge : linéaire en mètre calculé à partir de la BD TOPO des cours d'eau diagnostiqués par le SIAV et multiplié par deux.

Linéaire de berge non clôturé : linéaire de berge bordé par des prairies dont la **mise en défens n'est pas effective au moment du diagnostic** terrain. Ce linéaire ne prend pas en compte les parcelles boisées et artificialisées. En revanche, il peut comporter des parcelles cultivées si des piétinements sont observés (rotation introduisant des prairies temporaires pâturées). Cette donnée **peut évoluer** suite aux visites réalisées chez les exploitants agricoles. En effet, des clôtures ont pu être **enlevées** ou **rajoutées** depuis le diagnostic terrain.

Linéaire de berge à clôturer : linéaire de berge non clôturé **nécessitant une mise en défens** des berges. Il peut être inférieur au linéaire de berge non clôturé car il ne prend pas en compte les berges ne nécessitant pas de mise en défens. Il s'agit en majorité des cours d'eau dont la largeur du lit mineur est supérieure à 5 m et la hauteur des berges supérieure à 2 m. Le bétail **ne peut pas accéder au lit mineur** sur la totalité du linéaire mais seulement ponctuellement. Il suffit uniquement de clôturer les descentes existantes après avoir créé un système différencié à l'abreuvement sur la parcelle. Cette donnée **peut évoluer** suite aux visites réalisées chez les exploitants agricoles. En effet, des clôtures ont pu être **enlevées** ou **rajoutées** depuis le diagnostic terrain.

Linéaire de berge clôturé : linéaire de berge mis en défens par les exploitants agricoles dans le cadre du programme MEDA.

Linéaire de berge restant à clôturer : linéaire de berge à clôturer qui n'a pas été clôturé durant la tranche « n » du programme MEDA.

Petits affluents : cours d'eau correspondant aux affluents des cours d'eau diagnostiqués. **Ils n'ont pas fait l'objet de diagnostics terrain** mais ont été repérés lors des visites chez les exploitants agricoles intéressés par le programme MEDA. Compte tenu de la faible largeur de leur lit mineur, lorsqu'ils ne sont pas clôturés, le bétail divague sur l'ensemble du linéaire et dégrade le lit et les berges. Il est alors primordial de les mettre en défens également. Les données ne **rentrent pas en compte dans les statistiques globales** car le linéaire de petits affluents à clôturer n'est pour l'heure pas connu.

b. Tableaux synthétisant l'avancement de la mise en défens des berges sur le bassin versant du Maumont (tranches 1 et 2)

Tableau 15 : Avancement de la mise en défens des berges sur les cours d'eau diagnostiqués du bassin versant du Maumont

Avancement de la mise en défens des berges sur les cours d'eau diagnostiqués du bassin versant du Maumont							
Masses d'eau	FRFR522	FRFR522_2	FRFR89	FRFR89_1	FRFR492_1	TOTAL	
	Le Clan (la Chapelle) de sa source au confluent du Maumont Blanc	Ruisseau de l'Etang Grélé	Le Maumont Blanc du confluent du Chauvignac au confluent de la Corrèze	Le Maumont Noir	Ruisseau de Chauvignac		
Etat des lieux en 2014	Linéaire cours eau (m)	28691	13116	30742	7217	8231	87997
	Linéaire de berge (m)	57382	26233	61485	14433	16461	175993
	Linéaire de berge non clôturé (m)	13039	5369	10649	2624	3239	34919
	Soit en % du linéaire de berge	23%	20%	17%	18%	20%	20%
	Linéaire de berge à clôturer (m)	7607	5111	8214	2624	3239	26795
	Soit en % du linéaire de berge	13%	19%	13%	18%	20%	15%
Tranche de travaux numéro 1 (2015)	Linéaire de berge clôturé (m)	2194	2111	1161	0	986	6453
	Soit en % du linéaire de berge à clôturer	29%	41%	14%	0%	30%	24%
	Linéaire de berge restant à clôturer (m)	5413	2999	7054	2624	2252	20342
	Soit en % du linéaire de berge à clôturer	71%	59%	86%	100%	70%	76%
Tranche de travaux numéro 2 (2016)	Linéaire de berge clôturé (m)	1409	0	1501	715	592	4217
	Soit en % du linéaire de berge restant à clôturer en 2015	26%	0%	21%	27%	26%	32%
	Linéaire de berge restant à clôturer (m)	4004	2999	5553	1909	1660	13889
	Soit en % du linéaire de berge à clôturer	53%	59%	68%	73%	51%	52%

Tableau 16 : Avancement de la mise en défens des berges sur les petits affluents (non diagnostiqués) du bassin versant du Maumont

Avancement de la mise en défens des berges sur les petits affluents (non diagnostiqués) du bassin versant du Maumont		
Tranche de travaux numéro 1 (2015)		
Cours d'eau	Masse d'eau	Linéaire de berge clôturé (m)
Affluents du ruisseau de l'Etang de Larue	FRFR522_2	1057
Affluents du Maumont Noir	FRFR89_1	624
Affluents du ruisseau de la Vergne	FRFR522	400
	TOTAL	2081
Tranche de travaux numéro 2 (2016)		
Cours d'eau	Masse d'eau	Linéaire de berge clôturé (m)
Affluent du Clan	FRFR522	913
Affluent du ruisseau de la Chapelle	FRFR522	1383
Affluent du Maumont Noir	FRFR89_1	1288
	TOTAL	3585

c. Tableaux synthétisant l'avancement de la mise en défens des berges sur le bassin versant du Bradascou (tranche 2)

Tableau 17 : Avancement de la mise en défens des berges sur les cours d'eau diagnostiqués du bassin versant du Bradascou

Avancement de la mise en défens des berges sur les <u>cours d'eau diagnostiqués</u> du bassin versant du Bradascou							
Masses d'eau	FRFR512	FRFR513	FRFRR512_2	FRFRR513_2	FRFRR512_1	TOTAL	
	Le Bradascou du confluent du Ganaveix au confluent de la Vézère	Le Bradascou de sa source au confluent du Ganaveix (inclus)	Ruisseau des Forges	Le Ganaveix	[Toponyme inconnu] P3161080 (Ruisseau du Claud)		
Etat des lieux en 2015	Linéaire cours eau (m)	9596	15862	28765	12592	7208	74024
	Linéaire de berge (m)	19193	31725	57530	25184	14417	148048
	Linéaire de berge non clôturé (m)	1846	9836	10068	3675	5181	30606
	Soit en % du linéaire de berge	10%	31%	18%	15%	36%	21%
	Linéaire de berge à clôturer (m)	1846	9836	10068	3675	5181	30606
	Soit en % du linéaire de berge	10%	31%	18%	15%	36%	21%
Tranche de travaux numéro 2 (2016)	Linéaire de berge clôturé (m)	738	1181	2288	171	0	4379
	Soit en % du linéaire de berge à clôturer	40%	12%	23%	5%	0%	14%
	Linéaire de berge restant à clôturer (m)	1108	8655	7780	3505	5181	26227
	Soit en % du linéaire de berge à clôturer	60%	88%	77%	95%	100%	86%

Tableau 18 : Avancement de la mise en défens des berges sur les petits affluents (non diagnostiqués) du bassin versant du Bradascou

Avancement de la mise en défens des berges sur les petits affluents (non diagnostiqués) du bassin versant du Bradascou		
Tranche de travaux numéro 2 (2016)		
Cours d'eau	Masse d'eau	Linéaire de berge clôturé (m)
Affluents du Bradascou	FRFR512	1621
Affluents du Ruisseau des Forges	FRFRR512_2	1855
Affluents du Ganaveix	FRFRR513_2	456

Tableaux synthétisant l'avancement de la mise en défens des berges sur le bassin versant du Ruisseau de Pont Lagorce en amont du plan d'eau de Poncharal (tranche 2)

Tableau 19 : Avancement de la mise en défens des berges sur les cours d'eau diagnostiqués du bassin versant du Ruisseau de Pont Lagorce (amont du plan eau de Poncharal)

Avancement de la mise en défens des berges sur les <u>cours d'eau diagnostiqués</u> du bassin versant du Ruisseau de Pont Lagorce (amont du plan eau de Poncharal)		
Masses d'eau		FRFRR496A_2
Etat des lieux en 2015	Linéaire cours eau (m)	6541
	Linéaire de berge (m)	13081
	Linéaire de berge non clôturé (m)	5540
	Soit en % du linéaire de berge	42%
	Linéaire de berge à clôturer (m)	4974
	Soit en % du linéaire de berge	38%
Tranche de travaux numéro 2 (2016)	Linéaire de berge clôturé (m)	1936
	Soit en % du linéaire de berge à clôturer	39%
	Linéaire de berge restant à clôturer (m)	3038
	Soit en % du linéaire de berge à clôturer	61%

Tableau 20 : Avancement de la mise en défens des berges sur les petits affluents (non diagnostiqués) du bassin versant du Ruisseau de Pont Lagorce (amont du plan d'eau de Poncharal)

Avancement de la mise en défens des berges sur les petits affluents (<u>non diagnostiqués</u>) du bassin versant du Ruisseau de Pont Lagorce (amont du plan d'eau de Poncharal)		
Tranche de travaux numéro 2 (2016)		
Cours d'eau	Masse d'eau	Linéaire de berge clôturé (m)
Affluents du Ruisseau de Pont Lagorce	FRFRR496A_2	87

3. COUTS DES FOURNITURES

Le Tableau 21 ci-après reprend les montants de l'ensemble des fournitures qui ont été nécessaires pour la réalisation des aménagements.

Tableau 21 : Montant des fournitures MEDA

Fourniture	Unité	Nombre	Prix Total HT
Auge béton 750 L	Unitaire	36	10 728,00 €
Auge béton 1200 L dimensions 3x1x0,55 m	Unitaire	3	1 285,50 €
Bac polyéthylène 1 000 L	Unitaire	4	596,00 €
Clef à griffe	Unitaire	1	56,13 €
Crampillon / Cavalier 3,5 x 35 mm pour fixer la ronce acier (les 5 kg)	Unitaire	4250	92,00 €
Crépine PVC pour tuyau PE diamètre 32 mm avec raccord	Unitaire	19	186,01 €
Electrificateur énergie minimum 2 joules, batterie décharge lente 12V 60Ah, panneau solaire 10 Watts	Unitaire	11	4 720,87 €
Fil conducteur galvanisé et renforcé diamètre 2,5 mm pour clôture électrique permanente	Mètre linéaire	18125	1 334,00 €
Fil conducteur en alliage d'aluminium diamètre 1,8 mm	Mètre linéaire	400	31,90 €
Fil conducteur en alliage d'aluminium diamètre 2,5 mm	Mètre linéaire	1600	218,00 €
Fil conducteur nylon, cuivre étamé (1 x 0,25 mm) et inox (2 x 0,20 mm) pour clôture amovible	Mètre linéaire	5600	343,00 €
Flotteur niveau constant pour les auges béton, les buses béton et les bacs polyéthylène	Unitaire	36	1 432,80 €
Isolateur à visser avec galvanisation renforcée pour fil de clôture	Unitaire	3200	915,20 €
Isolateur de tension plastique pour fil métallique	Unitaire	230	250,70 €
Isolateur piquet queue de cochon diamètre 12 mm	Unitaire	750	133,50 €
Kit d'aspiration pour pompe à nez (raccords, crépine avec clapet, 7 m de tuyau PVC souple)	Unitaire	2	63,80 €
Piquet châtaignier 180 cm fendu pour clôtures fixes	Unitaire	3795	6 261,75 €
Piquet en fibre de verre pour fil clôture électrique hauteur 125 cm et diamètre 12 mm	Unitaire	690	890,10 €
Piquet en métal pour fil clôture électrique hauteur 125 cm et diamètre 12 mm	Unitaire	30	58,50 €
Poignée pour clôture électrique avec ressort	Unitaire	72	71,28 €
Pompe à nez avec bol pour veau	Unitaire	2	425,80 €
Raccord flotteur niveau constant basse pression pour arrivée en tuyau PE diamètre 32 mm, réduction et flexible	Unitaire	36	795,96 €

Le président du S.I.A.V. :

Jean-Pierre BERNARDIE

Fourniture	Unité	Nombre	Prix Total HT
Ressort de tension pour fil métallique de clôture électrique	Unitaire	100	480,00 €
Ronce acier galvanisé diamètre 2,4 mm	Mètre linéaire	5 000	625,00 €
Tendeur rotatif pour fil métallique de clôture électrique	Unitaire	126	388,50 €
Fil de fer galva (5kg)	Unitaire	1	16,50 €
Location carotteuse pour forage trou diamètre 100 mm	Jour	2	176,00 €
Colle gel pour tuyau PVC 1 L	Unitaire	2	18,26 €
Manchon à serrage extérieur plastique pour PE diamètre 32 mm	Unitaire	35	115,85 €
Manchon PE diamètre 32 mm à 25 mm	Unitaire	1	3,75 €
Rouleau de téflon 12m	Unitaire	10	3,60 €
Té égal à serrage extérieur plastique pour PE diamètre 32 mm	Unitaire	36	190,08 €
Tuyau PE pour l'adduction d'eau diamètre 25 mm et épaisseur 3,6 mm	Mètre linéaire	25	24,92 €
Tuyau PE pour l'adduction d'eau diamètre 32 mm et épaisseur 3,6 mm	Mètre linéaire	3 700	3 182,00 €
Vanne PVC pour PE diamètre 32 mm	Unitaire	52	431,60 €
Passerelle béton pour la traversée du bétail	Unitaire	1	3 025,00 €
Fil de tension galvanisé 100 ml	Unitaire	1	8,29 €
Mastic de maçonnerie 310 ml	Unitaire	10	49,60 €
Motopompe avec kit d'aspiration pour le remplissage des bacs	Unitaire	1	213,99 €
Rondelle diamètre intérieur 10 mm	Unitaire	132	13,55 €
Sardine pour fixation du tuyau PE diamètre 32 mm	Unitaire	400	78,50 €
Tirefond pour fixer les demi-poteaux en acacia	Unitaire	130	82,33 €
Vis Taule 6 pans (boîte de 50)	Unitaire	1	9,25 €
Demi-poteau en acacia diamètre 14-16 cm longueur 2 m pour le devant des descentes aménagées	Mètre linéaire	124	545,60 €
Piquet acacia pour le devant des descentes aménagée diamètre 16-18 cm et hauteur 2 m non fendu	Unitaire	41	401,80 €
Poteaux châtaignier NP 2,5 m diamètre 12/14 cm	Unitaire	70	455,00 €
Bouchon à visser PVC diamètre 100 mm	Unitaire	25	37,50 €
Coude simple PVC diamètre 100 mm angle 45° F-F	Unitaire	97	224,07 €
Coude simple PVC diamètre 125 mm angle 90° F-F	Unitaire	1	3,39 €

Le président du S.I.A.V. :

Jean-Pierre BERNARDIE

Fourniture	Unité	Nombre	Prix Total HT
Manchette de réparation mâle-femelle diamètre 93-100 mm	Unitaire	36	72,00 €
Réduction PVC 125 mm à 100 mm	Unitaire	2	5,00 €
Té PVC FF diamètre 100 mm	Unitaire	2	5,00 €
Scie PVC	Unitaire	1	27,84 €
Lame de scie PVC	Unitaire	1	21,54 €
Tuyau annelé en polyéthylène (Classe de rigidité : SN 8) longueur 5,7 m diamètre 1200 mm	Mètre linéaire	34,2	7 817,44 €
Tuyau annelé en polyéthylène (Classe de rigidité : SN 8) longueur 6 m diamètre 500 mm	Mètre linéaire	6	192,00 €
Tuyau annelé en polyéthylène (Classe de rigidité : SN 8) longueur 6 m diamètre 600 mm	Mètre linéaire	30	1 440,00 €
Tuyau annelé en polyéthylène (Classe de rigidité : SN 8) longueur 6 m diamètre 800 mm	Mètre linéaire	36	3 168,00 €
Tuyau PVC diamètre 100 mm barre 4 m (Norme NF E)	Mètre linéaire	588	882,00 €
Géotextile minimum 150 g/m ²	Mètre carré	1 920	1 324,80 €
Traceur de chantier	Unitaire	12	34,80 €
Blocs d'enrochement 500 - 800 mm non calcaire, non gélif	Tonne	96	2 688,00 €
Grave 0 - 150 mm non calcaire	Tonne	1 310,15	20 962,40 €
Planche chêne épaisseur 5 cm	Mètre carré	20	370,00 €
Géotextile COCO 3m x 50m 900g/m ²	Unitaire	1	339,50 €
Vis asymétrique diamètre 8 mm longueur 260 mm	Unitaire	150	124,50 €
Livraison	Unitaire	1,19	29,98 €
Régularisation factures	Unitaire	1	3,51 €

TOTAL HT	81 203,04 €
TOTAL TTC	97 443,64 €

Le président du S.I.A.V.

Jean-Pierre BERNARDIE

B. PLAN ETIAGE

4. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau reconnu d'intérêt général le 21 Août 2013, il a été décidé de mettre en place un plan étiage. Cette action est réalisée en collaboration avec l'Etablissement Public de la DORdogne (EPIDOR).

Le but de cette démarche est de prévenir les risques de sécheresse des cours d'eau durant la période d'étiage. Pour ce faire, six cours d'eau du syndicat ont été choisis en fonction des connaissances terrain acquises durant plusieurs années par les agents du SIAV. Les stations de mesures ont été définies avec l'aide des agents d'EPIDOR.

La méthode consiste à effectuer un suivi hebdomadaire sur les stations préalablement définies. Plusieurs paramètres sont ainsi estimés ou mesurés :

a. Le débit

Il est estimé à partir de la longueur, la largeur, la hauteur du lit mouillé et de la vitesse surfacique d'écoulement de l'eau. Cette mesure est un ordre de grandeur qui nous permet de caractériser une évolution des débits durant la durée du plan étiage. Elle nous sert ensuite à déterminer les seuils d'appréciation de l'état du milieu aquatique.

a. La réduction du lit mineur

Elle est estimée visuellement et exprimée en pourcentage selon quatre classes : « R = 0% », « R < 30 % », « 30 % < R < 50% » et « R > 50 % ». Ce paramètre nous permet d'apprécier l'état du milieu aquatique notamment en ce qui concerne les habitats aquatiques et la circulation piscicole.

b. L'état global du milieu

Ce paramètre résulte d'une appréciation globale du milieu en fonction du débit estimé, de la réduction du lit mineur et de diverses observations faunistiques et floristiques (par exemple de la mortalité piscicole ou du développement algale). Pour ce faire, quatre classes ont été établies par EPIDOR :

- **Acceptable pour la vie aquatique** : aucune difficulté pour la vie aquatique
- **Difficulté pour la vie aquatique** : la baisse du niveau d'eau commence à occasionner des problèmes de circulation piscicole et une diminution des habitats piscicoles
- **Vie aquatique mise en péril** : les niveaux d'eau sont insuffisants pour assurer la libre circulation piscicole et fournir suffisamment d'habitat
- **Vie aquatique plus possible** : flaques et assecs, observation de mortalité.

Ces différents paramètres permettent d'apprécier l'état écologique des cours d'eau et le cas échéant alerter les autorités compétentes en cas de sécheresse avérée. Ainsi, des pêches électriques du sauvetage pourront être mises en place pour sauver la faune piscicole.

c. La température

Des sondes thermiques effectuant un relevé de température toutes les heures ont été disposées sur chaque station. Elles permettent d'avoir un état thermique des cours d'eau étudiés.

Les cours d'eau suivis sont :

- La Roanne à Dampniat
- La Loyre à Cosnac
- La Tourment à Turenne
- La Couze à Noailles
- Le Planchetorte à Brive
- La Lône à Mansac

Les stations de mesures sont localisées sur la carte (Figure 9) ci-après.

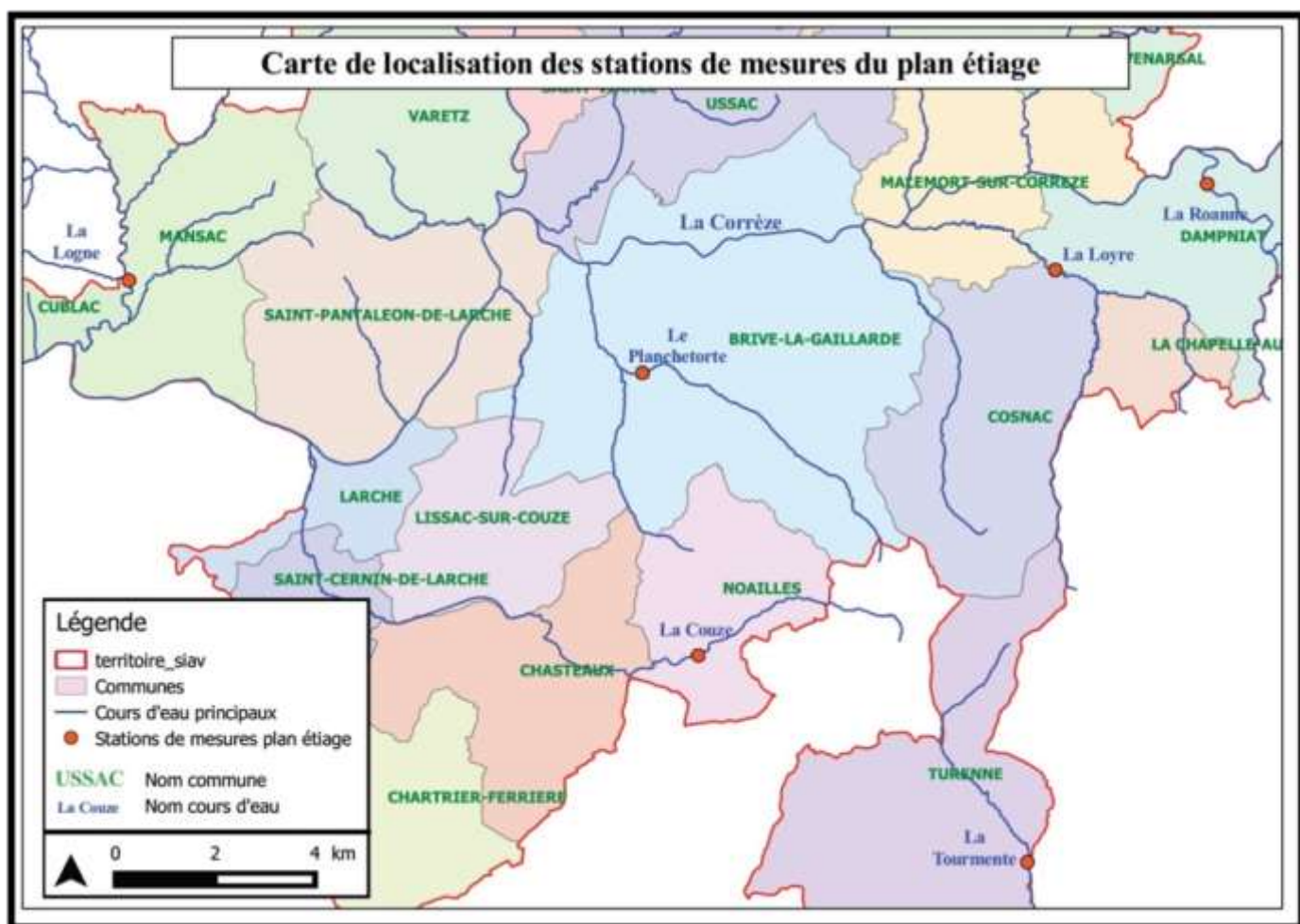


Figure 9 : Carte de localisation des stations de mesures du plan étiage

5. RESULTATS DU PLAN ETIAGE

a. Etat global du milieu

Les résultats obtenus durant la campagne de mesure réalisée du 08 Aout 2016 au 07 Octobre 2016 sont répertoriés dans le Tableau 23. Les relevés de données ont commencé tardivement à cause du manque de personnel durant le mois de Juillet.

Le Tableau 22 ci-après présente les valeurs des débits caractéristiques estimés par EPIDOR.

Tableau 22 : Débits caractéristiques estimés par EPIDOR

Débits caractéristiques (en m ³ /s, valeurs estimées fournies par EPIDOR)						
	MODULE (Qm)	QMNA	VCN10	Qm/10	Difficulté pour la vie aquatique	Mise en péril pour la vie aquatique
Roanne	1,592	0,217	0,153	0,1592	0,430	0,160
Loyre	0,434	0,057	0,037	0,0434	0,030	0,016
Tourmente	0,185	0,028	0,02	0,0185	0,020	0,015
Couze	0,181	0,025	0,018	0,0181	0,010	0,003
Planchetorte	0,166	0,023	0,016	0,0166	0,015	0,010
Lône	0,538	0,143	0,101	0,0538	0,050	0,015

Tableau 23 : Débits estimés sur les stations de mesures

Date	Roanne	Loyre	Tourmente	Couze	Planchetorte	Logne
8/8	0,326	0,000	0,014	0,002	0,012	0,021
19/8	0,335	0,000	0,007	0,002	0,007	0,006
26/8	0,294	0,000	0,003	0,001	0,006	0,003
5/9	0,268	0,000	0,001	0,000	0,003	0,002
9/9	0,295	0,000	0,002	0,001	0,002	0,002
16/9	0,279	0,000	0,003	0,001	0,004	0,003
23/9	0,273	0,000	0,005	0,001	0,004	0,003
7/10	0,294	0,003	0,011	0,003	0,007	0,006

D'après le Tableau 23, **la période estivale 2016 a été critique** pour l'ensemble des cours d'eau suivis malgré la forte pluviométrie de Juin. Excepté la Roanne, la vie aquatique a été mise en péril durant la période d'étude. Ce phénomène de sécheresse s'est poursuivi **tard dans la saison** avec une reprise de l'écoulement de la Loyre le 07 Octobre.

b. Suivi thermique

Sachant que les cours d'eau étudiés sont en première catégorie piscicole, l'espèce repère est la truite fario. Son préférendum thermique oscille entre 4°C et 19°C. Au-dessus de 25°C, la température devient létale pour cette espèce. L'analyse des températures se fait donc en fonction de ces paramètres.

Le Tableau 24 ci-après synthétise l'ensemble des données thermiques relevées pendant le plan étiage.

Les données concernant la Loyre ont été mises à titre indicatif car l'écoulement était nul durant la période d'étiage (la sonde était dans une flaque).

La sonde de la Roanne a été emportée lors des crues de Juin.

Malgré la longue période de basses eaux, **les températures n'ont pas excédé les 25°C** avec une valeur maximale de 24,9°C pour la Lône.

Durant la période de mesure, pour l'ensemble des cours d'eau, **l'optimal thermique de la truite a été atteint pour plus de 90% des jours mesurés.**

Données analysées grâce à la macro MACMA, source : Dumoutier Q., Vigier L. et Caudron A. 2010. Macro Excel d'Aide au Calcul de variables thermiques appliquées aux Milieux Aquatiques Salmonicoles, MACMASalmo1.0. Rapport SHL293.2010 / FDP74.10/03 disponible sur http://www.pechehautesavoie.com/telechargement1_bis.php?categ=5

Tableau 24 : Synthèse des données thermiques relevées durant le plan étiage

Généralité	Cours eau		La Roanne	La Loyre	La Tourmente	La Couze	Le Planchetorte	La Lône	
	Date de début de la période étudiée			24/11/2015	09/11/2015	09/11/2015	09/11/2015	09/11/2015	09/11/2015
	Date de fin de la période étudiée			15/09/2016	09/11/2016	09/11/2016	09/11/2016	09/11/2016	09/11/2016
	Durée (en jours)			297,00	367,00	367,00	367,00	367,00	367,00
Variables thermiques générales	T° instantanées	Minimale		3,7	3	4	3,9	3,1	
		Maximale		21,5	19,5	20	22,3	24,9	
	Amplitude thermique	Période étudiée		17,8	16,5	16	18,4	21,8	
		Journalière maximale		4,2	4,2	5,5	6,1	17,3	
	Date d'observation de l'amplitude thermique journalière maximale			29/02/16	19/04/16	21/05/16	05/05/16	29/09/16	
	T° moyenne journalière	Minimale		4,8	3,8	5,3	5	4	
		Maximale		20,6	18,8	19	19,7	19,9	
		Amplitude thermique		15,8	15	13,7	14,7	15,9	
		Date T° maximale		16/08/16	13/09/16	13/09/16	25/08/16	20/07/16	
	T° moyenne de la période			11,96	11,67	11,53	12,19	12,12	
	30 jours consécutifs les plus chauds	T° moyenne		18,81	17,64	16,72	18,53	18,66	
		Date de début de la période		20/07/16	15/08/16	16/08/16	15/08/16	05/07/16	
		Date de fin de la période		18/08/16	13/09/16	14/09/16	13/09/16	03/08/16	
Préférendum thermique de Salmo trutta	T° comprise entre 4 et 19°C	Nbre total de jours		273	364	366	356	347	
		Pourcentage de jours		92	99	100	97	95	
	T° moyenne journalière < 4°C	Date de début de la période		00/01/00	13/12/15	00/01/00	00/01/00	00/01/00	
		Date de fin de la période		00/01/00	14/12/15	00/01/00	00/01/00	00/01/00	
		Pourcentage de jours		0	1	0	0	0	
	T° moyenne journalière > 19°C	Pourcentage de jours		8	0	0	3	5	
		Nbre d'heures totales		595	45	17	425	590	
		Nbre de séquences		39	7	3	47	50	
		Nbre d'heures max consécutives		88	11	12	17	67	
	T° moyenne journalière ≥ 25°C	Nbre d'heures totales		0	0	0	0	0	
		Nbre de séquences		0	0	0	0	0	
		Nbre d'heures max consécutives		0	0	0	0	0	

Sonde emportée par une crue

CHAPITRE 3. BUDGET DES TRAVAUX RIVIERES 2016

I. TABLEAUX RECAPITULATIFS DES DEPENSES DE LA CELLULE OPERATIONNELLE

Tableau 25 : Tableau récapitulatif des dépenses 2016 de la Cellule Opérationnelle Rivière du S.I.A.V

syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère
récapitulatif des dépenses des travaux réalisés en régie et entreprises en 2016

DESIGNATION	Dépenses globales REGIE		Dépenses coordinateur+chargé de mission gestion des milieux aquatiques 2ETP		Dépenses REGIE 2ETP		Dépense gestion administrative 1ETP	
	BUDGET	REALISATIONS	BUDGET	REALISATIONS	BUDGET	REALISATIONS	BUDGET	REALISATIONS
Carburant	8 000,00 €	6 950,74 €	2 000,00 €	950,74 €	6 000,00 €	6 000,00 €		
Fournitures petit équipement: fournitures atelier, tronçonneuses, équipement pour la sécurité collective...	7 000,00 €	2 772,37 €	2 000,00 €	772,37 €	4 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Entretien autres biens mobilier : consommables pour les tronçonneuses : chaîne, guide, huile...	1 000,00 €	1 209,43 €	0,00 €		1 000,00 €	1 209,43 €		
Fournitures entretien		1 488,24 €	0,00 €			1 488,24 €		
Vêtements de travail : pantalons anti coupures, bottes, gants, casques, E.P.I. adaptés aux travaux forestiers et aux travaux en milieux aquatiques)	1 600,00 €	1 106,34 €	800,00 €	306,34 €	800,00 €	800,00 €		
Fournitures administratives	1 000,00 €	157,13 €	500,00 €	100,00 €	0,00 €		500,00 €	57,13 €
Charges Locatives	2 100,00 €	1 525,83 €	1 000,00 €	625,83 €	600,00 €	600,00 €	500,00 €	300,00 €
6161 assurance RC et multirisques (bureau+local technique)	1 400,00 €	1 092,72 €	500,00 €	392,72 €	300,00 €	300,00 €	600,00 €	400,00 €
assurances véhicules dommages aux biens juripacte autocollaborateur	1 800,00 €	2 818,02 €	300,00 €	818,02 €	1 500,00 €	2 000,00 €	0,00 €	
Location immobilière atelier+bureau+entretien bureau	11 000,00 €	11 960,32 €	3 000,00 €	4 044,04 €	6 400,00 €	6 316,28 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Achats de plants pour remplacer ripisylve vieillissante et/ou inadaptée	1 000,00 €	0,00 €			1 000,00 €			
Entretien et réparation du matériel roulant : 1 tracteur équipé d'une grue forestière et treuil et 2 véhicules 4X4 MITSUBSHI 1 DUSTER	7 000,00 €	2 171,51 €	1 000,00 €	471,51 €	6 000,00 €	1 700,00 €		
REPROGRAPHIE ET MAINTENANCE								
location copieur		1 296,00 €		1 096,00 €				200,00 €
maintenance copieur+logiciels odyssee+incendie	2 500,00 €	1 872,78 €	2 000,00 €	1 572,78 €	0,00 €		500,00 €	300,00 €
location de matériel (tracto-pelle, pompes, camion benne,...)	12 000,00 €	12 896,16 €	0,00 €		12 000,00 €	12 896,16 €		
Versement organismes formation	500,00 €	1 200,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 200,00 €		
Frais divers (CB régie+SIG)	500,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	200,00 €		
Annonces et insertions marquage	2 500,00 €	5 280,00 €	2 000,00 €	4 280,00 €	500,00 €	1 000,00 €		
Voyages - Déplacements pour formations partenaires du S.I.A.V., formations agents et préparations des concours...	1 100,00 €	2 073,64 €	700,00 €	1 372,78 €	400,00 €	311,36 €		389,50 €
Affranchissement	1 100,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €	400,00 €	0,00 €	200,00 €	0,00 €
Frais de télécomm.	2 700,00 €	2 714,29 €	1 000,00 €	1 214,29 €	1 200,00 €	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €
SALAIRES ET CHARGES	182 000,00 €	174 165,14 €	71 000,00 €	67 141,07 €	73 000,00 €	70 133,02 €	38 000,00 €	36 891,06 €
Cotisations Assurance STATUTAIRE	5 200,00 €	5 335,98 €	1 500,00 €	1 577,03 €	2 500,00 €	2 526,71 €	1 200,00 €	1 232,24 €
Médecine du travail+vaccin leptospirose	500,00 €	0,00 €	200,00 €	0,00 €	200,00 €	0,00 €	100,00 €	0,00 €
TOTAL REGIE 52 semaines	253 500,00 €	240 286,64 €	90 500,00 €	86 735,52 €	118 300,00 €	111 681,20 €	44 700,00 €	41 869,93 €

fournitures MEDA (97232,44+105,60x2)	118 506,00 €	97 443,64 €
entreprises Duchatelet/Forêt rivières lot 2 et consultation rivières mandats 213/268	20 400,00 €	19 060,80 €
entreprises lots 3 et 4 mandats 129 et 212	48 586,20 €	31 786,20 €
entreprise Duchatelet/Dinger lot 5 mandats 59 et 60		16 800,00 €
acquisition véhicule Mitsubsihi mandats 130, 247, 248, 249 amortissable sur 2 ans à partir de 2017	26 101,66 €	

Fait à BRIVE, le 28 avril 2017

Siav syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère
le président



II. DETAIL DES DEPENSES DE LA CELLULE OPERATIONNELLE.

Tableau 26 : Détail des dépenses 2016 du coordinateur Gestion des milieux aquatiques

Frais Missions coordinateur gestion des milieux aquatiques: ROUX Mathias		Prévisionnel			Réalisé		
		Montant			Montant		
Personnel	Salaire + charges	38 200,00 €			37 516,73 €		
			HT ¹	TTC ¹		HT ¹	TTC ¹
Fonctionnement	Frais de déplacement	550,00 €		X	686,39 €		X
	Frais de véhicule						
	• Assurance	150,00 €		X	409,01 €		X
	• Carburant	1 000,00 €		X	4 75,37 €		X
	Frais divers						
	• Médecine du travail	100,00 €		X	0,00 €		
	• Fournitures	1 650,00 €		X	5 89,36 €		X
	• Communications	750,00 €		X	607,15 €		X
	• Reprographie	1 000,00 €			1 334,39 €		X
	• Entretien et réparations du matériel (photocopieuses, ordinateurs, outillages, véhicules)	500,00 €		X	235,76 €		X
	• Loyer, charges, assurances	2 250,00 €		X	2 531,30 €		X
• Frais de parution appels d'offres et frais enquête publique	1 000,00 €		X	2 140,00 €		X	
	Sous-Total	8 950,00 €		X	9 008,71 €		X
Investissements*	• Véhicule				0		
	• Equipement léger (vêtements de travail, petits équipements,....)						
	• Embarcation,....						
	• Matériel spécifique (PC, GPS, appareil photos,...)						
	Sous-Total	0,00 €			0,00 €		
	TOTAL	47 150,00 €			46 525,44 €		
	Nombres de jours d'activité	220			220		
	Coût de la journée	214,32 €			211,48 €		

* Renouvellement tous les 10-15 ans

¹ Cocher HT quand le bénéficiaire récupère la TVA sur cette dépense et cocher TTC quand le bénéficiaire ne récupère pas la TVA

Fait à BRIVE LA GAILLARDE le
Le président du S.I.A.V

Tableau 27 : Détail des dépenses 2016 du Chargé de mission gestion des milieux aquatiques

Frais Mission chargé de missions gestion des milieux aquatiques : ROUANNE Xavier		Prévisionnel			Réalisé		
		Montant			Montant		
Personnel	Salaire + charges	34 300,00 €			31 201,37 €		
			HT ¹	TTC ¹		HT ¹	TTC ¹
Fonctionnement	<u>Frais de déplacement</u>	650,00 €		X	686,39 €		X
	<u>Frais de véhicule</u>						
	• Assurance	150,00 €		X	409,01 €		X
	• Carburant	1 000,00 €		X	4 75,37 €		X
	<u>Frais divers</u>						
	• Médecine du travail	100,00 €		X	0,00 €		X
	• Fournitures	1 650,00 €		X	5 89,36 €		X
	• Communications	750,00 €		X	607,15 €		X
	• Reprographie	1 000,00 €			1 334,39 €		X
	• Entretien et réparations du matériel (photocopieuses, ordinateurs, outillages, véhicules)	500,00 €		X	235,76 €		X
	• Loyer, charges, assurances	2 250,00 €		X	2 531,30 €		X
	• Frais de parution appels d'offres et frais enquête publique	1 000,00 €		X	2 140,00 €		X
		Sous-Total	9 050,00 €		X	9 008,71 €	
Investissements*	• Véhicule						
	• Equipement léger (vêtements de travail, petits équipements,....)						
	• Embarcation,....						
	• Matériel spécifique (PC, GPS, appareil photos,...)						
		Sous-Total	0,00 €			0,00 €	
	TOTAL	43 350,00 €			40 210,08 €		
	Nombres de jours d'activité	220			220		
	Coût de la journée	197,05 €			182,77 €		

* Renouvellement tous les 10-15 ans

¹ Cocher HT quand le bénéficiaire récupère la TVA sur cette dépense et cocher TTC quand le bénéficiaire ne récupère pas la TVA

Fait à BRIVE LA GAILLARDE le
Le président du S.I.A.V.

Tableau 28 : Détail des dépenses 2016 de la régie

Frais travaux en régie : Michaël RAMBAUD et Guillaume BORNET		Prévisionnel			Réalisé		
		Montant			Montant		
Personnel	Salaire + charges	75 500,00 €			72 659,73 €		
		HT ¹	TTC ¹	Taux ²	HT ¹	TTC ¹	Taux ²
Fonctionnement	Frais de déplacement de l'équipe technique (repas, nuitées)	400,00 €	X		311,36 €	X	
	Frais de véhicule						
	• Assurance	1 500,00 €		X	2 000,00 €		X
	• Carburant	6 000,00 €		X	6 000,00 €		X
	Frais divers						
	• Médecine du travail de l'équipe technique (visites médicales, vaccinations...)	200,00 €			0,00 €		
	• Fournitures administratives						
	• Formations	0,00 €			1 200,00 €		
	• Frais de télécommunication et d'affranchissement et de reprographie	1 600,00 €		X	1 000,00 €		X
	Frais petits équipements et réparations						
	• Fournitures (petit équipement, vêtement de travail)	4 800,00 €			2 800,00 €		
	• Entretien et réparations du matériel (photocopieuses, ordinateurs, outillages, véhicules)	7 000,00 €		X	4 397,67 €		X
	Frais de location bureaux et atelier						
	• Loyer	6 400,00 €		X	6 316,28 €		X
	• Charges	600,00 €		X	600,00 €		X
	• Assurances	300,00 €		X	300,00 €		X
	Autres frais						
	• Frais divers	500,00 €		X	200,00 €		X
	• Annonces et insertions	500,00 €		X	1 000,00 €		X
	• Achats plants pour remplacer ripisylve vieillissante et/ou inadaptée	1 000,00 €			0,00 €		
• (location de matériel)	12 000,00 €			12 896,16 €			
	Sous-Total	42 800,00 €	X		39 021,47 €	X	
Investissement*	Véhicule						
	Equipements lourds Matériel de bureau						
	Sous-Total	0,00 €					
TOTAL 52 semaines		118 300,00 €			111 681,20 €		
TOTAL 50 semaines + location tracto pelle en intégralité		114 211,54 €			107 881,77 €		

* Renouvellement tous les 10-15 ans

¹ Cocher HT quand le bénéficiaire récupère la TVA sur cette dépense et cocher TTC quand le bénéficiaire ne récupère pas la TVA

² Merci d'indiquer le taux TVA auquel est assujéti la dépense concernée

Fait à BRIVE LA GAILLARDE le
Le président du S.J.A.V

Tableau 29 : Détail des dépenses 2016 des frais de secrétariat

Frais de secrétariat pour gestion Cellule Opérationnelle Rivière(C.O.R) du SIAV : Chantal VALADE		Prévisionnel			Réalisé				
		Montant			Montant				
Personnel	Salaire + charges	39 200,00 €			38 123,30 €				
Fonctionnement	Frais de déplacement de l'équipe technique (repas, nuitées)	0,00 €	HT ¹	TTC ¹	Taux ²	38950 €	HT ¹	TTC ¹	Taux ²
	Frais de véhicule								
	• Assurance	0,00 €		X		0,00 €		X	
	• Carburant	0,00 €		X		0,00 €		X	
	Frais divers								
	• Médecine du travail de l'équipe technique (visites médicales, vaccinations...)	100,00 €		X		0,00 €		X	
	• Fournitures administratives	500,00 €		X		57,13 €		X	
	• Formations	0,00 €				0,00 €			
	• Frais de télécommunication et d'affranchissement et de reprographie	1 200,00 €		X		1 000,00 €		X	
	Frais petits équipements et réparations								
	• Fournitures (petit équipement matériel informatique)	1 000,00 €		X		0,00 €		X	
	• Entretien et réparations du matériel (photocopieuses, ordinateurs, outillages, véhicules)	0,00 €		X		0,00 €		X	
	Frais de location bureaux et atelier								
	• Loyer	1 600,00 €		X		1 600,00 €		X	
	• Charges	500,00 €		X		300,00 €		X	
	• Assurances	600,00 €		X		400,00 €		X	
	Autres frais								
• Préciser				X					
	Sous-Total	5 500,00 €		X		3 746,63 €		X	
Investissement*	Véhicule								
	Equipements lourds								
	Matériel de bureau								
	Sous-Total								
TOTAL 52 semaines		44 700,00 €				41 869,93 €			
40 % TOTAL 50 semaines		17 192,31 €				16 103,82 €			

* Renouvellement tous les 10-15 ans

¹ Cocher HT quand le bénéficiaire récupère la TVA sur cette dépense et cocher TTC quand le bénéficiaire ne récupère pas la TVA

² Merci d'indiquer le taux TVA auquel est assujéti la dépense concernée

Fait à BRIVE LA GAILLARDE le
Le président du S.I.A.V

III. TABLEAUX RECAPITULATIFS DES DEPENSES DE LA CELLULE OPERATIONNELLE

A. LES INTERVENTIONS SUR LE RESEAU HYDROGRAPHIQUES (RH).

1. TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BOISEMENTS DE BERGES (RH2)

Le Tableau ci-dessous reprend par cours d'eau les travaux d'entretien des boisements de berges réalisés par les agents du S.I.A.V au cours de l'année 2016.

Tableau 30 : Coût des travaux (RH2) entretien des boisements de berge

Code Hydro	Nom des cours d'eau	Linéaire traité en ml de berge	Prévisionnel en semaines	Réalisation en semaines	Coût des travaux base Agence de l'Eau Adour Garonne	Coût des travaux base Région Nouvelle Aquitaine
P3--0250	La Corrèze	34 200	4	5	11 109 €	14 765 €
P4010500	La Couze (Vézère)	9 300	1	0	0 €	0 €
P3900520	La Couze (Corrèze)	6 300	1	0	0 €	0 €
P4030500	La Lône	10 000	2	2	4 444 €	5 906 €
P3910540	La Loyre (Corrèze)	9 600	2	0	0 €	0 €
P32-0400	La Loyre (Vézère)	19 000	3	4	8 887 €	11 812 €
P3820400	La Roanne	12 800	1	2	4 444 €	5 906 €
P--- 0100	La Vézère	125 600	6	7	15 553 €	20 670 €
P31-0400	Le Bradascou	8 700	1	2	4 444 €	5 906 €
P3960500	Le Clan	10 200	2	2	4 444 €	5 906 €
P3970400	Le Maumont	26 000	2	3	6 665 €	8 859 €
TOTAL		271 700	25	27	59 988 €	79 728 €

2. TRAVAUX D'ENTRETIEN PONCTUEL SUR LES AFFLUENTS (RH3)

Comme énoncés précédemment ces travaux concernent essentiellement un suivi des petits affluents, avec des travaux d'évacuations de chablis et d'embâcles qui peuvent être à l'origine de perturbations en cascades sur les affluents des principaux cours d'eau du territoire du S.I.A.V.

En 2016, les agents sont intervenus sur le Bradascou, le ruisseau de la Besse, le ruisseau de Planchetorte, le Rieux Tort et le Brézou.

Tableau 31: Coût des travaux (RH3) entretien ponctuel sur les affluents

Code Hydro	Nom des cours d'eau	Prévisionnel en semaines	Réalisation en semaines	Coût des travaux base Agence de l'Eau Adour Garonne	Coût des travaux base Région Nouvelle Aquitaine
P31-0400	le Bradascou	8	4.5	9 998 €	13 288 €
P3960580	Le ruisseau de la Besse				
P3920560	Le ruisseau de Planchetorte				
P4000520	Le ruisseau du Rieux Tort				
P31-0400	Le Brézou				

3. TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PASSES A POISSONS (RH4)

Le Tableau 32 ci-dessous reprend le coût de l'activité entretien des passes à poissons sur le territoire du S.I.A.V. Il est précisé que l'entretien est essentiellement réalisé sur les passes à poissons qui appartiennent aux collectivités (Seuil de Gare d'Aubazine, du canal d'Objat, des Escures, de la Mouthe et de Garavet). Un suivi de l'état des ouvrages est réalisé sur les autres seuils

Tableau 32: Coût des travaux (RH4) entretien des passes à poissons

Code Hydro	Nom des cours d'eau	Nom des passes à poissons	Prévisionnel en semaines	Réalisation en semaines	Coût des travaux base Agence de l'Eau Adour Garonne	Coût des travaux base Région Nouvelle Aquitaine
P3--0250	La Corrèze	Seuil de Gare d'Aubazine	0.25	0	0	0
		Seuil de Claredent	0.25	0	0	0
P3820400	La Roanne	Seuil du moulin du Pré	0.25	0	0	0
		Seuil du moulin du Sapinier	0.25	0	0	0
		Seuil du Juge	0.25	0	0	0
P32-0400	La Loyre (Vézère)	Seuil du canal d'Objat	0.5	0.5	1 111 €	1 478 €
P--- 0100	La Vézère	Seuil des Escures	0.25	0.25	555.5 €	738 €
		Seuil de la Mouthe	0.25	0.25	555.5 €	738 €
		Seuil de Garavet	0.25	0.25	555.5 €	738 €
P3960500	Le Clan	Seuil du Gaucher	0.25	0.25	555.5 €	738 €
TOTAL			3	1.5	3 332.7 €	4 429 €

4. TRAVAUX D'ENTRETIEN DES SITES POUR LES PRATIQUANTS (RH5)

Le Tableau 33 ci-dessous reprend le coût de l'activité entretien des sites pour les pratiquants sur le territoire du S.I.A.V. Ces travaux ne sont pas subventionnés par les partenaires financiers et sont entièrement autofinancés par l'E.P.C.I et les communes membres.

Tableau 33 : Coût des travaux (RH5) Entretien des sites pour les pratiquants

Code Hydro et cours d'eau	Communes	Sites	Prévisionnel en semaines	Réalisation en semaines	Coût des travaux
P---0100 La Vézère	EYBURIE	Passe du seuil du Verdier	1	0,5	1 352 €
	EYBURIE	Passe du seuil des Carderies			
	UZERCHE	Passe du seuil de la Minoterie			
	UZERCHE	Passe du seuil de Smurfit			
	ALLASSAC	Passe du seuil de Garavet			
	USSAC	Passe du seuil de la Mouthe			
	MANSAC	Passe du seuil des Escures	1	1	2 705 €
	EYBURIE	Aire de Vernejoux			
	VIGEOIS	Aire de Jargassou			
	ESTIVAUX	Aire d'Estivaux			
	MANSAC	Aire des Escures			
	CUBLAC	Aires de la Guinguette	0	0.5	1 352 €
	P3--0250 La Corrèze	MALEMORT et DAMPNIAT			
TOTAL			2	2	5 410 €

5. LES INTERVENTIONS M.E.D.A. (MISE EN DEFENS DES BERGES ET SYSTEMES DIFFERENCIES A L'ABREUUREMENT).

Le Tableau 34 ci-dessous reprend le coût de l'activité M.E.D.A., qui a été réalisé par les agents rivière du S.I.A.V

Tableau 34 : Coût de l'activité MEDA

Natures des interventions	Prévisionnel en semaines	Réalisation en semaines	Coût des travaux base Agence de l'Eau Adour Garonne	Coût des travaux base Région Nouvelle Aquitaine
Installations des ouvrages de franchissements et des systèmes différenciés à l'abreuvement avec les exploitants concernés.	8	16	35 554.25	47 253.54 €
Location Matériel TP (tractopelles et utilitaire avec benne)	4	16	12 896.16 €	
Achat des fournitures inscrites en section fonctionnement du budget rivière du SIAV (autofinancement assuré par les exploitants)			97 443.64 €	97 443.64 €
TOTAL	8	16	145 894.05 €	144 697.18 €

6. LES INTERVENTIONS ZH (ZONES HUMIDES).

Le Tableau 35 ci-dessous reprend le coût de l'action zones humides qui a été réalisée par les agents du S.I.A.V

Tableau 35 : Coût de l'activité ZH

Natures des interventions	Prévisionnel en semaines	Réalisation en semaines	Coût des travaux base Agence de l'Eau Adour Garonne	Coût des travaux base Région Nouvelle Aquitaine
ZH2 : Diagnostic et recensement des zones potentiellement humides	1	0		
ZH 3 : Travaux sur les zones humides (gravière AAPPMA du Roseau Gaillard)	1	1	2 221.79 €	2 952.91 €
TOTAL	2	1	2 221.79 €	2 952.91 €

IV. DETAIL DU COÛT DES TRAVAUX REALISES PAR LES ENTREPRISES

En 2016 les travaux réalisés par entreprises sont inscrits en section investissement en ce qui concerne les lots n°3, 4 et 5 du M.A.P.A.TRAVAUX RIVIERE 2016 et en section fonctionnement en ce qui concerne le lot n°2 du M.A.P.A TRAVAUX RIVIERES 2016 et les 5 sites de la Consultation TRAVAUX RIVIERE 2016.

A. LE M.A.P.A. TRAVAUX RIVIERES 2016.

Ce marché public de travaux comportait 5 lots comme détaillés dans le Tableau 36 ci-dessous :

Tableau 36 : TRAVAUX RIVIERES 2016 REALISES PAR ENTREPRISES

Code Hydro	Nom des cours d'eau	Intitulé du dossier	Réalisé par	Coût des travaux base Agence de l'Eau Adour Garonne	Coût des travaux base Département de la Corrèze	Coût des travaux base Région Nouvelle Aquitaine
P3160500	Le ruisseau des Forges	LOT N°1 : Entretien des boisements de berges par traction animale et/ou manuel				
P31-0400	Le Bradascou					
P31-0430	Le Brézou					
P3900520	Le barrage de la Couze (affluent Corrèze)					
P3--0250	La Corrèze					
P3920560	Le ruisseau du Planchetorte	LOT N°2 : Entretien des boisements de berges avec engins travaux publics	SARL DUCHATELET TP	1 200 €		1 200 €
P3--0250	Scarification des atterrissements sur la Corrèze			4 200 €		4 200 €
P4010500	La Couze (Vézère)	LOT N°3 : Restauration des la Couze affluent Vézère	SARL DUCHATELET TP		10 186,2 €	
P32-0400	La Loyre (Vézère)	LOT N°4 : Restauration des berges de la Loyre affluent Vézère	SARL DUCHATELET TP		21 600 €	
P4030500	La Lône	LOT N°5 : Restauration des berges de la Lône affluent Vézère	SARL DUCHATELET TP		16 800 €	

B. LA CONSULTATION RIVIERE 2016, ENTRETIEN DES BOISEMENTS DE BERGES PAR TRACTION ANIMALE.

Le Tableau 37 reprend le coût des travaux qui ont été confiés aux entreprises dans le cadre de la consultation des travaux rivière 2016 suite au lot n°1 du MAPA Travaux 2016 déclaré infructueux.

Tableau 37 : Coût des travaux entretien des berges réalisés par entreprises dans le cadre de la consultation rivière 2016

Code Hydro	Nom des cours d'eau	Intitulé du dossier	Réalisé par	Coût des travaux base Agence de l'Eau Adour Garonne	Coût des travaux base Région Nouvelle Aquitaine
P3160500	Le ruisseau des Forges	CONSULTATION RIVIERE 2016	Entreprise FORET et M. BERNARD Nicolas	2 208 €	2 208 €
P31-0400	Le Bradascou			1 740 €	1 740 €
P31-0430	Le Brézou			3 405.6 €	3 405.6 €
P3900520	Le barrage de la Couze (affluent Corrèze)			2 095.2 €	2 095.2 €
P3--0250	La Corrèze			4 212 €	4 212 €
TOTAL				13 660.8	13 660.8 €